



LE GRAND LOUP

le magazine de Boussières

ÉDITION
HIVER
2022
2023



VIE LOCALE

Plantation pommiers

ZOOM

Rose Trip

VIE ASSOCIATIVE

Épicerie associative

3. ÉDITO

4. VIE LOCALE

Tableau de suivi des engagements / Réfection des chemins / PIUI / CMJ / Soirée Jeux / Commission forêt et patrimoine naturel / Handicap, accessibilité et inclusion / École / Une médiathèque au top! / Concert lyrique / Le Relais Petite Enfance / Une année de transition pour le Centre d'Incendie et de Secours / Cérémonies / Expression de l'opposition

16. ZOOM

Rose Trip / Taxi Jonathan Lemaître / Elisabeth Girard / Une belle histoire de famille! / Adrien Quilès / La parenthèse / Les Gîtes de l'orée du bois

20. VIE ASSOCIATIVE

De la fleur au fruit / Comité des fêtes / Les Richets / Animaloup / APE / Les Entrepreneurs Locaux / Un dimanche à la chasse / Le Mouv'ados / L'Arche de Ploum

25. IL ÉTAIT UNE FOIS

La Papeterie Zuber-Rieder et Cie

30. EN BREF

Point sur les projets de la commune

33. AGENDA

34. ÉTAT CIVIL

35. DÉCHETS

36. NUMÉROS UTILES

INFOS MAIRIE

COORDONNÉES MAIRIE

Tél. : 03 81 56 54 90
Fax: 03 81 56 60 62
mairie@boussieres.fr
7 rue du Centre - 25320 Boussières

Secrétaires: Alexandre Marguet
et Christophe Mandigon

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au vendredi 15 h à 17 h 45
samedi 9 h à 11 h 30
Permanence de Monsieur le Maire:
demande de rendez-vous auprès
du secrétariat de mairie.
Secrétariat fermé le lundi
toute la journée.



Le Grand Loup | Hiver 2022-2023 | Directeur de publication: Eloy Jaramago | Rédactrice en chef: Pascaline Fornot | Comité de rédaction: Karine Bouillé, Sakina Jamali, Nicolas Jeandot, Luc Pierret, Gérard Bastien | Crédits photos: Merci à nos photographes, Adobe Stock, Freepik | Conception graphique et impression: L'IMPRIMEUR SIMON à Ornans | 560 ex | Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2023.



ÉDITO DU MAIRE

Boussiéroises et Boussiérois,

En ce début d'année, le moment est venu de faire un premier bilan des actions menées sur les neuf mois du mandat de mon équipe, et de donner les lignes directrices de l'année à venir.

En 2022, les principaux points marquants sont:

- La mise en place des comités avec la participation des habitants;
- Les réunions publiques avec, à chaque fois, une centaine de personnes;
- Les manifestations: Fête de la musique, forum des associations, concerts à l'église, Vin de Noël, expositions artistiques;
- Reprise des activités sportives à la Maison des Loups.

À noter également, la mise en place d'indicateurs permettant le suivi des projets sur lesquels nous nous étions engagés et une meilleure visibilité sur nos travaux. Il s'agit de vous permettre une lecture simple et compréhensive de l'avancement de ces opérations. Comme l'indique le tableau (voir page 4), beaucoup de ces engagements sont réalisés ou en cours de réalisation. Deux d'entre eux restent à être concrétisés (MDL-Crèche), mais ne dépendent malheureusement pas seulement de nous; à la suite d'un rencontre avec la Préfecture nous avons été amenés à faire un choix difficile: prioriser le projet de la crèche sur celui de la Maison des Loups.

- Tous les projets sont développés autour de notions fortes:
- La solidarité – famille ukrainienne, épicerie, personnes vulnérables;
 - La sobriété énergétique – programmation du chauffage de la MDL, chauffage retardé de la Mairie;
 - Le dynamisme économique autour de l'association des entrepreneurs locaux et des entreprises boussiéroises;
 - La culture – concerts à l'église, fête de la musique, exposition illustrations graphiques;
 - L'éducation: avec un grand bravo
 - à l'APE pour toutes les manifestations organisées,
 - à l'équipe des écoles pour la diversité culturelle et la variété des activités,
 - au Comité jeunesse pour la soirée jeux, l'atelier du Père Noël, le Conseil Municipal des jeunes,
 - L'intercommunalité: qui s'appuie sur un SIVOM toujours aussi efficace, le GBM et ses compétences, les communes voisines avec un troc de services qui se fait naturellement.

Après deux années compliquées pour les associations, nous essayons ensemble de « redynamiser » les activités associatives. Gardons à l'esprit que si nous pouvons pratiquer nos hobbies à proximité de nos lieux de vie, c'est grâce à leurs bénévoles. Elles ne peuvent exister que par l'investissement de chacun d'entre nous.

Je reprends ici une citation écrite par Paolo Coelho (écrivain, journaliste brésilien): « *Le plus beau cadeau que tu puisses faire à quelqu'un c'est ton temps, parce que tu lui donnes une partie de ta vie qui ne te reviendra jamais...* »

Pour 2023, nous devons composer avec la diminution des marges de manœuvres financières de la commune, consécutives à l'augmentation du prix de l'énergie, des fournitures et la diminution des dotations de l'État. Malgré tout, nous tenons à rester sur la même dynamique avec l'animation et le soutien aux demandes des habitants: venez avec un projet, nous ferons tout notre possible pour le faire aboutir.

En complément des projets lancés il y aura:

- Une réflexion sur la végétalisation des cours d'école;
- La mise en place du marché des 4 villages que nous venons d'intégrer. Nous organiserons les deux marchés des premiers vendredis des mois d'août et décembre;
- Et bien d'autres manifestations à venir!

Nous restons ouverts à toutes les imaginations des uns et des autres au sein du Conseil ou en dehors!

Une nouveauté dans ce numéro, la parole donnée à l'opposition. Son texte ne subit aucune censure, et ses propos n'engagent qu'elle.

Eloy JARAMAGO,
Maire de Boussières

Au nom de toute l'équipe Municipale,
je vous adresse tous nos vœux de
santé et sérénité.
Bonne nuit E. Jaramago

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS

| INTITULÉ DE L'OPÉRATION | OBSERVATIONS | AVANCEMENT |
|--------------------------------------|---|------------|
| Réfection des chemins blancs | Finalisation des travaux au printemps | 😊 |
| Projet du clos de la Pâture | Suivi du projet par le comité | 😊 |
| Installation d'une micro-crèche | Dépôt du dossier de subvention – rencontre avec architecte Bâtiments de France | 😊 |
| Projet Maison des Loups | Groupe de travail avec le comité sur les priorités à établir | 😊 |
| Création d'une aire de jeux au stade | En cours de réalisation | 😊 |
| Aménagement cimetière | Mise en place de containers pour les déchets plastiques | 😊 |
| Travaux église | 3 devis effectués, entreprise choisie en séance de conseil | 😊 |
| Activités Maison des Loups | Cours de Pilates, Zumba, Kung Fu, Chi Gong | 😊 |
| Épicerie participative | Lancement de l'opération en janvier | 😊 |
| Intercommunalité | Choix des dates du comité des 4 villages pour l'année 2023: premier marché à Boussières le 4 août et le suivant le 1 ^{er} décembre | 😊 |

RÉFECTION DES CHEMINS

Chemins blancs, chemins de tour des champs, et autres noms que nous leur donons, ce sont 2,2 kilomètres de chemins communaux sur lesquels nous aimons nous promener.

En novembre, ils ont fait l'objet d'une première phase de réhabilitation qui permet dès aujourd'hui une bonne utilisation. Que ce soit pour l'accès aux propriétaires, aux exploitants ou tout simplement pour les promeneurs. Après consultation des entreprises, c'est la société Pusard de Gonsans qui a obtenu le marché pour un montant de 27 000 €.

Les finitions sont programmées pour ce printemps. Cela permet aux intempéries de compacter les chemins beaucoup mieux que ne le ferait une machine.



LE PLUi, UN PROJET POUR TOUS, QUI S'ÉLABORE AVEC VOUS !

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Grand Besançon Métropole (GBM) élabore actuellement son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui définira notamment les zones à protéger, les secteurs de construction et les règles d'urbanisme des 15 prochaines années pour les 68 communes du territoire.

LES DIFFÉRENTES PHASES DU PLUi

2019 – 2022 : Diagnostic stratégique

Il est établi au regard des prévisions économiques et démographiques. Il prend en compte les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services et les transforme en enjeux pour le territoire.

2022 : Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

À partir des enjeux identifiés dans le diagnostic stratégique, il détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il sera débattu dans chacun des 68 conseils municipaux, puis en conseil communautaire.

2023 : Zonage et règlement

Le zonage délimite et localise, sur un plan, les différentes zones d'urbanisation que l'on retrouve sous les signes « U » (zones urbaines constructibles), « AU » (zones à urbaniser à court ou long terme), « N » (zones naturelles à préserver), « A » (zones agricoles à préserver et constructibles sous conditions).

Le règlement définit, quant à lui, les droits à construire et les règles applicables aux différentes zones (types de constructions autorisés, aspects extérieurs, reculs, implantations...).

2024 : Arrêt du projet de PLUi et enquête publique

Une fois le diagnostic stratégique réalisé, le PADD débattu, le zonage et le règlement écrits, le projet de PLUi est arrêté en conseil communautaire.

Le projet de PLUi arrêté est soumis à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) : État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Syndicat Mixte du SCoT... qui examinent le projet et formulent leurs avis lors d'une réunion d'examen conjoint.

Le projet de PLUi arrêté est également soumis à enquête publique : c'est l'occasion, pour les habitants, de rencontrer les membres de la commission d'enquête, de discuter et d'échanger et, le cas échéant, de formuler leurs remarques.

2025 Approbation du PLUi

Le Conseil Communautaire de Grand Besançon Métropole approuvera le PLUi dont les règles viendront s'appliquer sur l'ensemble du territoire, et qui se substituera aux documents d'urbanisme jusqu'alors en vigueur dans les communes.

Actuellement les élus de Grand Besançon Métropole travaillent sur la phase du diagnostic stratégique permettant de partager la connaissance du territoire de GBM. Ce diagnostic fait le bilan de la situation actuelle, mais aussi le point sur l'évolution du territoire au cours des dix dernières années. Il doit permettre de construire un projet urbain territorialisé, répondant aux besoins actuels tout en anticipant les évolutions ultérieures et les aménagements associés.

Un dossier composé de 4 fascicules, constituant une première synthèse du diagnostic du Grand Besançon Métropole :

- habiter
- produire, consommer et travailler
- se déplacer
- préserver, valoriser et se divertir.

Il est disponible pour consultation en Mairie ou sur le site internet du PLUi :

plui.grandbesancon.fr



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

CMJ DE BOUSSIÈRES AU TRAVAIL

Le CMJ a tenu sa deuxième réunion du mandat, samedi 8 octobre à 11h. C'est l'occasion de faire le point sur les nombreux projets proposés par les jeunes élus, de définir l'agenda 2023 et de choisir les structures pour la future aire de jeux qui sera aménagée vers le stade.



Les membres du CMJ participent tout au long de l'année aux cérémonies officielles et sont invités à se joindre à d'autres manifestations organisées par la Commune.

Nos jeunes conseillers sont avant tout des acteurs de leurs projets; ils prennent part à la vie de leur village en menant des actions et en faisant entendre leur voix.

Voici en attendant d'autres précisions, quelques dates à retenir:



2023

- 06/01: Vœux du Maire
- 14/01: 1^{re} Réunion CMJ
- 29/01: Soirée intergénérationnelle
- 18/03: Nettoyage de printemps
- 25/03: 2^e CMJ
- 28/04: Rencontre 6^e et CM2
- 10/06: 3^e CMJ



SOIRÉE JEUX DU 5 NOVEMBRE 2022

Une belle réussite avec pas moins de 27 inscrits!

Un bon moment pour se retrouver dans un endroit sympa et une bonne ambiance.

Bravo à tous ces jeunes pour leur participation!

À cette occasion, Cloé, Bruno et Franck ont mis en place des petites tables rondes afin de recenser les envies et les attentes de ces jeunes participants.

Pour la grande majorité, ils souhaitent des activités sportives avec tournoi multisports, chasse au trésor ou cache-cache géant dans le village, et des tas d'autres idées avec bien entendu d'autres soirées de ce genre! La jeunesse ne manque pas d'idées.

Nous allons mettre en place une boîte à idées afin d'essayer de réaliser un maximum de leurs souhaits.

Un très grand merci à toute l'équipe du comité jeunesse qui a assuré tout au long de cette soirée, et en amont: Cloé, Pauline, Edith, Sakina, Franck, Bruno, Thomas. Merci à Eloy d'être venu faire un coucou.



COMMISSION FORÊT ET PATRIMOINE NATUREL BILAN 2022

Le Comité Forêt et Patrimoine Naturel, fort de 17 membres, est composé de 4 élus et 13 habitants. Nous sommes tous désireux de veiller à la préservation de la biodiversité du domaine forestier et des îlots de verdure de notre belle commune de Boussières.

Nous nous devons aussi de veiller à la sécurité des usagers, car le dérèglement climatique amplifie le dépérissement des arbres, risquant ainsi leur chute. Des travaux de sécurisation ont eu lieu cet automne dans le secteur des Papeteries, du Maroc et sur le parcours sportif.

Pour compenser l'abattage de certains arbres, nous avons planté une dizaine de pommiers dans le secteur Papeteries, avec le concours du Conseil Municipal des Jeunes. Cette initiative permettra à la fois de maintenir des zones de fraîcheur, d'offrir aux habitants des fruits en libre-service et de faire découvrir des variétés rustiques, dont une locale bien connue sous le nom de « la Belle Fille de Salins ».

La réhabilitation des zones humides fait aussi partie de notre préoccupation. Nous avons décidé le nettoyage d'une mare dans le secteur du bois de la Taille. Nous aurons l'occasion de vous en reparler l'année prochaine.

Côté forêt, divers travaux d'entretien ont été diligentés par l'Office National des Forêts, dans le secteur de la Taille et du

bois des Richets. Pour cette année, il a été nécessaire d'effectuer une coupe rase, pour raison sanitaire, dans la parcelle n°1 située dans le bois de Blame. Des travaux de régénération ont été réalisés dans les parcelles 7,12 et 13 (bois de la Taille) pour permettre aux jeunes pousses de se renouveler. Nous veillons en permanence à ce que la vente de bois compense les coûts d'exploitation, sachant qu'une grande partie du bois vendu est destinée au chauffage ou aux bois industriels (fabrication de panneaux de particules par exemple). Cette année, le montant des travaux a respecté le budget prévisionnel de 15 k€. Nous ne connaissons pas encore la totalité des recettes pour l'exercice 2022, mais elles devraient, nous l'espérons, couvrir les frais d'exploitation.

Enfin, la montée des cours des énergies a très logiquement suscité un regain d'intérêt pour le chauffage au bois. Nous comptons 13 affouagistes cette année, contre 6 en 2021 et 5 en 2020. La parcelle 25, située dans le bois des Richets, leur est réservée.

HANDICAP, ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION



Les personnes en situation de handicap se heurtent généralement à de grandes difficultés, notamment à des attitudes négatives, empruntes de stéréotypes, de discrimination et de manque d'accessibilité. De telles attitudes nuisent à leur disposition à participer pleinement à la vie sociale. Dès lors, la personne en situation de handicap apparaît davantage comme objet de charité ou de soin que sujet à part entière, entravé dans sa citoyenneté et sa participation à la vie en société.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, notre Comité ne pouvait que s'intéresser à cette question cruciale visant **la place de chacun dans la vie de la cité**. Un état des lieux de la situation sur Boussières est alors engagé en vue de proposer des solutions adaptées aux besoins recensés. Il repère plus particulièrement

des mesures concrètes, mises en œuvre dans la commune, telles que les bandes d'aide à l'orientation, l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, etc.

En outre, et malgré la difficulté à identifier précisément les besoins des personnes en situation de handicap, quelques réponses se sont fait jour autour, principalement, du besoin et du service d'aide à la vie quotidienne.

Ce constat amène à penser que **la question de l'inclusion à Boussières ciblerait la priorité de la création d'un réseau de soutien aux personnes vulnérables**. C'est donc, ce projet ambitieux qui pour nous, serait à même de combler le maillon manquant dans le système d'aide existant.

ÉCOLE

PRÉVENTION
ROUTIÈRE

Un gendarme est venu dans la classe de CM1-CM2. Il nous a fait faire des exercices à vélo. Nous étions séparés entre CM1 et CM2. Le gendarme nous a évalué avec les parents accompagnateurs et la maîtresse. On devait faire un parcours sur la route et un parcours d'agilité dans la cour de récréation. C'était super! Le gagnant a été Kainan et il a participé à la finale départementale. *Julia et Rym*



MIEL ET ABEILLE

Fabrice Valladont est intervenu dans les classes de GS-CP et CM1-CM2 afin de partager sa passion pour l'apiculture. Au programme, découverte du rôle des abeilles dans la pollinisation. Les enfants ont pu observer une ruche, créer une bougie en cire gaufrée, enfiler la tenue de l'apiculteur... Une découverte ludique et enrichissante pour tous!



FOOT À L'ÉCOLE

Dans le cadre du projet national «Foot à l'école», Roman Vadier, éducateur sportif, est intervenu gracieusement les vendredis matin de septembre et octobre. L'ensemble des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 a participé à cette belle collaboration. Chaque enfant a évolué à son rythme et grâce à des jeux avec un ballon au pied. Le mauvais temps s'est souvent invité mais n'a pas démotivé les élèves d'une si belle découverte!

FABIEN
CLAVEL

Dans le cadre du festival «Livres dans la boucle», la classe de CM1-CM2 a eu le plaisir d'accueillir l'auteur Fabien Clavel. Les enfants ont pu lui poser toutes leurs questions et découvrir comment l'auteur écrivait ses histoires. Une dédicace sur les agendas a ravi toute la classe! Une belle rencontre qui a permis de mettre un visage derrière un nom et d'enrichir sa pratique d'écriture.

SORTIES À LA
MÉDIATHÈQUE

Un vendredi par mois, les élèves des classes sont reçus à la médiathèque de Boussières par Évangéline Keller, accompagnée d'un bénévole. Les enfants empruntent des livres puis une lecture est offerte à chaque classe. Un temps fort de la vie des écoliers!

COUSUMAIN

Lundi 13 juin, une compagnie de spectacle est venu à la maison des Loups nous présenter «Cousumain». Les 5 classes de l'école ont assisté à un spectacle avec des cubes et des acrobaties. C'était très beau à voir! *Kainan et Lilou-Anne*



INTERVENTION VIOLON

Le jeudi 17 novembre, les classes de PS-MS et de GS-CP ont eu le plaisir d'accueillir Estelle Bernard, violoniste et musicienne intervenante pour les écoles du Jura. Elle nous a présenté son instrument: le violon. Certains enfants ont eu le plaisir de jouer un petit morceau en duo avec elle. Les enfants ont pu également chanter et danser. Ce fut un très joli moment musical.



Piscine



Les élèves des niveaux CP et CM1-CM2 ont bénéficié d'un cycle natation tous les mardis du 13 septembre au 15 novembre à la piscine Lafayette.

Chacun a pu évoluer à son rythme dans ces compétences si importantes dans la vie d'un enfant.

L'équipe enseignante remercie vivement les parents d'élèves qui ont accompagné les groupes ainsi que la municipalité pour la prise en charge de ces séances et du transport.



UNE MÉDIATHÈQUE AU TOP !

ÉVEIL MUSICAL À LA MÉDIATHÈQUE

Retour sur l'atelier d'éveil musical qui s'est déroulé à la médiathèque le 23 novembre sur deux séances d'une heure pour les enfants de 4 ans et plus.

Cet atelier était mené par l'Association Tralalère et organisé par la Médiathèque Départementale de Besançon. Les enfants ont pu y découvrir un grand nombre d'instruments à cordes et, sous forme de jeux, apprendre à s'écouter, à s'accorder et surtout à s'exprimer. Un beau moment de partage et d'amusement pour les petits et les grands !



LE SPECTACLE DE NOËL

Il a rassemblé pas moins de 121 personnes le vendredi 9 décembre. Les spectateurs ont pu assister à la représentation de la Compagnie du Colibri « La sorcière qui détestait Noël » au cours de laquelle petits et grands se sont bien amusés. Ce spectacle a été presque entièrement financé par la vente des livres réformés de la Médiathèque.

Alors, pour que d'autres moments aussi poétiques, amusants et enrichissants que celui-ci puissent être à nouveau proposés, venez nombreux à notre prochaine vente de livres ! (date à venir)

CONCERT LYRIQUE À L'ÉGLISE DE BOUSSIÈRES

Comment terminer un week-end à Boussières de la plus belle manière qui soit ? En se rendant à l'église Saint-Étienne de Boussières pour entendre Florence Hafner chanter, accompagnée de Christian Tissot, pianoforte. Concert donné au profit de l'association Deoweed, créée pour aider un jeune homme tétraplégique suite à un AVC survenu en 2007.

Un répertoire très varié nous a été offert. Parmi les morceaux, tous présentés avec générosité par Christian Tissot, les auditeurs ont pu entendre quelques extraits de grands airs d'opéra de Haendel, Puccini, Mozart, mais encore les célèbres oratorios de Gounod, Vivaldi, Caccini, etc.

Une cinquantaine de personnes seulement étaient présentes, qui ont passé un joli moment musical dans un cadre idéal pour cette occasion.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

ANIMATIONS POUR LES TOUT-PETITS A BOUSSIÈRES

de 9h à 11h
entrée libre et gratuite

Mardi 10 janvier : éveil musical avec Lorelei de Amuso

Mardi 21 février : carnaval et spectacle de marionnettes avec Christian de "Chansons aux pommes"

Vendredi 3 mars : "Les p'tites histoires" à la médiathèque

Mardi 21 mars : jeux avec la ludothèque la Toupie !

Mardi 16 mai : thème à définir

Mardi 6 juin : atelier artistique "Les abeilles"



Venez participer à nos temps d'animations (maison des Loups à Boussières) : ouvert gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Déroulement des animations

9h-10h : Accueil et jeux libres

10h-11h : Atelier proposé (merci d'arriver avant 10h lors de la présence d'un intervenant)

Bon à savoir

Habitants de la commune de Boussières, vous pouvez participer à toutes nos actions, gratuitement, sur les diverses communes de notre secteur. N'hésitez pas à nous contacter !

Besoin d'un accompagnement ?

Pour toutes questions relatives aux différents modes d'accueil (collectif ou individuel), concernant l'embauche d'un assistant maternel ou d'un garde à domicile, des renseignements sur le métier d'assistant maternel ou encore un soutien professionnel ou parental, nous sommes là pour vous accompagner et répondre à vos besoins ! Service entièrement gratuit pour le public.



CONTACT



Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs

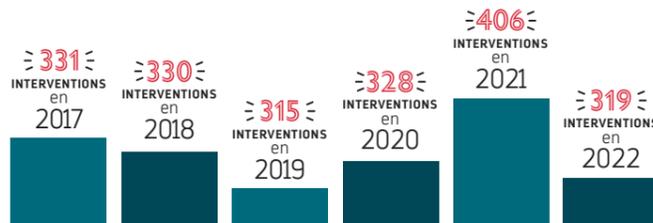
2 A rue Saint Vincent, 25720 Avanne-Aveney
03 81 52 09 47

relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

relaispetiteenfance.petitsvoyageurs

2022 : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BOUSSIÈRES

Si le nombre des interventions en 2022 est en baisse par rapport à l'année 2021, il reste néanmoins dans la moyenne de ces 5 dernières années :



Répartition des interventions par communes sur notre secteur de premier appel

Notre secteur de défense en 1^{er} appel est constitué de 8 communes, ce qui représente une population d'environ 8 000 habitants.



Nous intervenons aussi sur d'autres communes: Cessey, Corcondray, Ferrières-les-Bois, Lombard, Osselle-Routelle, Samson, Rennes-sur-Loue, Le Val...

En deuxième appel, le Centre de Boussières intervient sur d'autres secteurs. En 2022, la sollicitation du Centre a été croissante sur les secteurs de Saint-Vit et de Quingey.

On notera en juillet 2022 la participation active du Centre suite à l'épisode de grêle dans le Haut-Doubs.

Répartition des interventions par rapport à 2021:

Une hausse des interventions liées à l'incendie (+ 5 %) et une stabilité au niveau du secours à personnes.

76,8 % de secours à personnes

10 % d'accident sur la voie publique

8,2 % d'incendie

5 % d'opérations diverses

Les sapeurs-pompiers du CPIR de Boussières: du changement dans les rangs

Toutes ces interventions sont réalisées par 24 sapeurs-pompiers volontaires. Le groupe est composé de: 1 lieutenant, 1 adjudant-chef, 3 sergents-chefs, 1 sergent, 2 caporaux-chefs, 3 caporaux et 13 sapeurs.

Alexia sera recrutée à la prochaine commission suite à la réussite à ses tests et Marjolaine vient de déposer un dossier de candidature. L'objectif pour elles sera de finaliser leur Formation Initiale en 2023 afin d'être opérationnelles au plus vite. L'engagement des femmes dans le Centre de secours de Boussières est important, tout comme dans les autres centres du département.

Mathys, de Boussières et Rayane, de Torpes, deux jeunes sapeurs-pompiers formés au centre de Saint-Vit nous ont rejoints en 2022. Ils terminent leur complément de formation pour être opérationnels en 2023.

Clément de Montferrand-le-Château termine sa formation initiale en 2022 et sera également opérationnel en 2023.

Disponibilités et formations en 2022

Ces hommes et ces femmes ont donné, pour porter secours aux autres et sur leur temps libre, plus de 63 386 heures de disponibilité opérationnelle en 2022!

À ces heures de disponibilité, il convient d'ajouter 48 h de formation annuelle par agent dans le cadre de la manœuvre mensuelle du dimanche et de la formation de secourisme du jeudi.

Les travaux d'agrandissement du Centre sont terminés!

La nouvelle travée va accueillir dès ce mois de janvier le VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes). Après un temps de formation à l'utilisation de ce nouvel engin, il sera pleinement opérationnel en février 2023.

Cela fait plus de 10 ans que l'on parle de ce véhicule. C'est pour le Centre de secours de Boussières, créé en 1883, un nouveau chapitre qui s'ouvre. Les anciens du Centre ont écrit le début, à nous d'écrire la suite.

À ces travaux d'agrandissement s'ajouteront en 2023 l'isolation et la réfection des façades de l'ancien bâtiment, ainsi que l'aménagement d'un parking.

Ainsi donc, tous les pompiers de Boussières contribuent à la bonne marche de notre Centre. Ils peuvent être fiers de leur uniforme, de l'engagement et du travail accompli au cours de cette année 2022. Merci également à notre amicale pour le travail effectué auprès de nos équipes et de nos familles. Merci à son Président et à toute son équipe.

Enfin je n'oublie pas d'associer à ces remerciements les familles, époux, épouses, compagnons ou compagnes qui indirectement, participent largement à l'engagement de leur conjoint.

Nous vous souhaitons, au nom des sapeurs-pompiers volontaires du Centre de secours de Boussières, nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Lieutenant Alexandre Marguet
Chef de Centre du CPIR de Boussières

SAINTE BARBE 2022

Après l'épisode de la crise sanitaire et les reports successifs de la célébration de sainte Barbe, notre protectrice, c'est avec une certaine émotion que nous l'avons célébrée le 3 décembre au Centre de secours de Boussières.

Remise de médaille

Médaille d'honneur échelon bronze, pour 10 années de service, au sergent-chef Lionel Épenoy. Cette distinction est remise par M^{me} Annick Jacquemet – sénatrice du Doubs.



Remise de grades

Remise de grade de 1^{re} classe par le lieutenant Frédéric Briotet, officier référent de secteur et chef de Centre du CSR de Saint-Vit aux sapeurs Valentin Godard, Damien Manderscheid, Germain Faivre-Pierret, Yanis Nafil et Rayane Berkane.

Remise du grade de caporal par le Capitaine Bruno Roussey, représentant le SDIS du Doubs au 1^{er} classe Samia Coquet et au 1^{er} classe Élodie Grandjean.

Remise du grade d'adjudant-chef par monsieur Eloy Jaramago, maire de Boussières, à l'Adjudant David Étienne.



CÉRÉMONIES

2 SEPTEMBRE 2022

Comme tous les ans, la commune de Boussières a honoré la mémoire des deux résistants francs-comtois, le lieutenant Paul Rognon et le soldat Raymond Eglin, morts pour la France sous les balles de l'occupant le 5 septembre 1944.

Marie-Madeleine Lambert, au nom du président de la section de Boussières de l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants, a rappelé les circonstances de la tragédie.

Eloy Jaramago, maire de Boussières, ainsi que Jean-Marc Philippe, président départemental de l'AFCAC, ont ensuite pris la parole. Monsieur le maire a mis l'accent sur la nécessité de perpétuer le souvenir de cet événement afin de préserver le devoir de mémoire indispensable à une indispensable cohésion nationale au moment où celle-ci est mise en péril par la montée d'une violence terroriste. Le président de l'AFCAC s'est adressé plus particulièrement à la jeune génération en insistant sur l'impérieuse nécessité de ne pas oublier la notion de sacrifice qui a permis de sauver notre pays en cette période tragique.

Cette cérémonie, à laquelle participaient un détachement du SDIS de Boussières et une musique de Besançon emmenée par Yves Fadier, a été rehaussée par la présence de 17 porte-drapeaux, et par le désormais traditionnel « Chant des Partisans », interprété par le major (er) Bouillaud.

À l'issue de cette commémoration, le président départemental du « Souvenir Français » a remis à la municipalité de Boussières un diplôme d'honneur en remerciement de la constance de son engagement en faveur du « devoir de mémoire ».

FÉDÉRATION NATIONALE DU SOUVENIR FRANÇAIS, COMITÉ DE QUINGEY

Simon Marcel, Délégué du Président Général de l'Association Nationale du Souvenir Français, le comité local décerne à la commune de Boussières le diplôme d'honneur pour :

- Son action de conserver la mémoire de celles et ceux de votre commune et alentours, qui sont « Morts pour la France »
- D'honorer de façon méritante et permanente leurs tombes et les monuments élevés à leur gloire
- D'animer la vie commémorative en organisant des cérémonies patriotiques et de transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives afin de connaître leur histoire.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Précédée d'un office religieux en l'église de Boussières à la mémoire des combattants disparus, la cérémonie, présidée par Monsieur Jaramago, maire de Boussières, s'est déroulée au pied de la sculpture de la paix, en présence des trois porte-drapeaux (dont le fils du porte-drapeau en titre, M. Lemaître) de la section AFCAC / section de Boussières emmenée par son président Marcel Gaudry, d'un important détachement du SDIS aux ordres du Lieutenant Marguet et de l'harmonie municipale dirigée par M. Fadier.

Après l'appel aux morts, la cérémonie a été rehaussée par l'interprétation de « La Marseillaise », chantée par les élèves de l'école de Boussières. Les Anciens combattants tiennent particulièrement à remercier ces enfants et leurs professeurs qui ont contribué avec simplicité et talent à perpétuer le « devoir de mémoire ».

Les lectures traditionnelles, celle de M^{me} Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, mentionnant les noms des deux militaires français morts pour la France lors de l'opération « Barkhane » au Mali durant l'année écoulée, a été lue par M. Saramengo, et celle de M. Jean-Marc Philippe, président départemental de l'AFCAC, a été lue par Timothée Zobenbiller, que les « Anciens » tiennent également à remercier. Ces deux lectures ont mis en exergue, si besoin était, la nécessaire et indispensable cohésion de la nation française face aux dangers de toutes sortes qui la menacent.

Le conseil municipal et l'Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants tiennent à cette occasion à saluer la centaine de Boussiéroises et Boussiérois qui ont honoré de leur présence cette émouvante cérémonie en hommage à ceux qui ont donné leur vie au service de leur patrie.

L'histoire de France est un patrimoine qu'il convient de préserver. Au nom de ce devoir de mémoire, que vous en soyez toutes et tous remerciés.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

EXPRESSION DE LA LISTE « BOUSSIÈRES, AVANCER ENSEMBLE » MADAME HÉLÈNE ASTRIC

Pour la démocratie, garantir l'expression de tous les avis !

La démocratie est un héritage commun qui doit s'entretenir au quotidien. En France, l'article L. 2121-27-1 du CGCT prévoit que : « Dans les communes de 1000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale ». Ayant été élue sur une autre liste que la majorité, je tiens à exercer ce droit dans chaque bulletin municipal, au nom des habitantes et habitants de Boussières qui ont fait le choix de notre liste lors des dernières élections et qui méritent d'être pleinement respectés dans leur représentation. Mon regard d'ancienne maire pouvant être utile pour éclairer les choix de la municipalité actuelle.

Au regard des affaires actuellement traitées par le conseil municipal, je souhaite exprimer les remarques et avis suivants :

- Concernant le **projet actuel de microcrèche** : une microcrèche dans notre commune est indispensable. C'est dans ce sens que j'avais travaillé, avec mon équipe, sur un projet ambitieux et efficace. Ce projet associait une micro crèche à des logements intergénérationnels, reconnue particulièrement propice aux relations entre les générations. L'implantation envisagée sur un terrain disponible était proche de l'école maternelle. La gestion privée envisagée pour ce projet de micro-crèche avait l'avantage de conserver des fonds importants pour d'autres projets, tout en apportant le service aux habitants.

Or le nouveau projet s'éloigne de ces ambitions, c'est un regret pour notre commune. Le projet actuel de microcrèche est accolé à l'école maternelle à la place d'un bosquet qui amène un peu de fraîcheur à l'école et aux maisons avoisinantes, et surtout, sur le terrain d'une vieille bâtisse communale en pierres qui pourrait être réhabilitée. La commune avait reçu des propositions en ce sens, dont une avait suscité l'intérêt des Architectes des Bâtiments de France. La bâtisse est à 50m de l'église classée monument historique. Un risque important pèse sur ce projet compromettant sa réalisation.

- **Projet de végétalisation des cours d'école** : c'est une satisfaction de voir que ce projet de végétalisation lancé au cours de ma mandature est maintenu. Il est en effet indispensable de mener ces projets au regard du dérèglement climatique de plus en plus présent et pour que les enfants souffrent moins de la chaleur. Je maintiens que végétaliser et planter des arbres est nécessaire partout, y compris à la campagne !

- **Projet de maraîchage** : c'est aussi dans ce cadre qu'un travail de longue haleine (2 ans) avec la chambre d'agriculture et la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) a permis l'aboutissement d'une réflexion autour d'une installation de maraîchers à Boussières pour un circuit court d'approvisionnement. Cette installation permettrait l'autonomie alimentaire en légumes comme cela existe dans d'autres villages.

Au mois de mars cette année, Jasmine Tissier, directrice de la SAFER, m'a confirmé qu'il était possible de s'entendre pour ce projet de maraîchage.

- **Enfin, l'urgence énergétique doit nous faire travailler sur la rénovation des bâtiments communaux** ainsi que sur les moyens de chauffage énergivores encore présents dans ces bâtiments. L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) accompagne très efficacement les communes sur ce sujet d'actualité incontournable. C'est aussi ces investissements qui serviront à maîtriser les coûts liés à l'énergie dans les prochaines années, et donc à ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts.

Les bâtiments communaux sont des passoires énergétiques et financières avec des vieux chauffages. Entre le projet de la rénovation de la Maison des Loups et le projet actuel de microcrèche qui inclut un bâtiment construit par la commune (700 000€, au lieu d'un projet privé), il faudra donc choisir. Une erreur stratégique pour la commune.

N'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos avis et remarques. Plus que jamais, à votre écoute pour Boussières et notre avenir.

ROSE TRIP

DE BOUSSIÈRES AU DÉSERT DE MERZOUGA (MAROC) POUR S'ENGAGER CONTRE LE CANCER DU SEIN

Du 29 octobre au 1^{er} novembre, Les Biseintines, (contraction de Bisontines et Sein) équipe composée de Véronique Tourneret de Boussières, Aude Candas de Besançon et Hafedha Sahlaoui de Serre-les-Sapins, ont participé au trek Rose Trip, une randonnée pédestre réservée aux femmes en quête d'aventures et de dépassement de soi.

Au programme, 3 étapes de navigation réalisées avec une carte, un rapporteur topographique et une boussole.

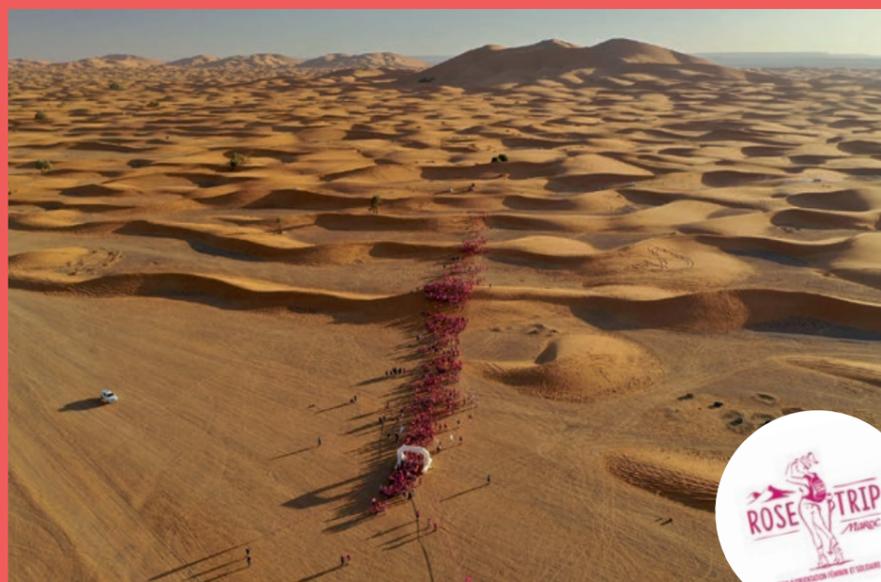
Une aventure à couper le souffle. C'était magique, incroyable!

Derrière le challenge sportif, les 58 km parcourus sous 35° C à l'ombre et les 8 heures de marche quotidiennes, nous revenons avec des images inoubliables :

- des paysages époustouflants, des dunes aux steppes désertiques, en passant par des plateaux de roche fossilisée et des étendues à perte de vue;
- des caps à tenir, ne jamais dévier ou presque et la joie de trouver les balises...
- la vie collective au bivouac, des rencontres, des sourires, des paroles échangées et un quotidien, une intimité partagée...
- l'esprit d'équipe pour se donner du courage.

Le 4^e jour, hors classement, consiste en une ascension solidaire de la plus haute dune de l'erg Chebbi, aux couleurs de Ruban Rose, qui œuvre en faveur de la prévention du cancer du sein.

« 750 femmes unies dans un effort collectif intense qui prend tout son sens! Entraide et solidarité sont au rendez-vous de cet ultime effort sportif. Un symbole fort pour notre soutien à Ruban Rose et aux femmes qui se battent et/ou se sont battues contre le cancer du sein. Un moment exceptionnel du Rose Trip! »



« Une aventure
à couper le souffle.
C'était magique, incroyable! »



« La solidarité étant l'essence même de cet évènement, nous avons pu faire don de 700 € à Ruban Rose, 400 € aux Enfants du désert, et 700 € à Sourire à la Vie, association qui aide les enfants malades de cancer.

Nous rentrons pleines d'émotions de cette aventure et remercions vivement toutes les personnes qui nous ont permis de vivre ce défi. »

UN NOUVEAU SERVICE POUR NOTRE VILLAGE : LE TAXI JONATHAN LEMAITRE



CONTACT

 **Jonathan Lemaître**
06 30 92 20 25
taxi.lemaitre25@gmail.com

Vous l'avez peut-être déjà croisé lors d'une balade ou au cours d'une cérémonie de commémoration au sein de notre village. Depuis le 30 novembre 2022, il parcourt les routes de Boussières, Grandfontaine, Torpes et même bien plus loin pour accompagner voyageurs et patients vers leurs destinations.

Après une expérience à l'Armée de Terre et un peu plus de dix années passées en tant que salarié dans le transport de personnes sur le secteur du Grand Besançon, Jonathan Lemaître s'est lancé dans l'entrepreneuriat fin novembre en tant que taxi.

Jonathan est conventionné auprès de l'Assurance Maladie et vous pouvez le contacter pour des rendez-vous médicaux tout comme pour des transports privés dans le département, la région ou sur la France entière. Il a à cœur d'accompagner ses clients avec la plus grande bienveillance.

Comme il le dit : « Mon métier n'aurait pas de sens sans le côté humain. Je me sens utile lorsque j'aide une personne à sortir du véhicule, que je l'accompagne jusqu'à sa porte d'entrée car elle a des difficultés à marcher. »

Nous souhaitons bonne chance à Jonathan pour son activité et bienvenue à un nouvel entrepreneur référencé au sein de notre commune.

ELISABETH GIRARD, CONSEILLÈRE IMMOBILIER

Je suis arrivée à Boussières au milieu des années 70, lorsque mon père Camille Bourgeois a décidé de revenir dans son village d'enfance pour y construire sa belle usine de mécanique et de plasturgie située au bas du Chemin des Vignes (connue sous le nom de GRC PMPC, Précision Mécanique et Plastique Comtoise).

Aujourd'hui, j'habite à Grandfontaine, j'ai 55 ans et je suis entrepreneuse indépendante, mandataire du plus grand réseau immobilier de France : IAD France. Je vends des maisons, des appartements, des terrains que des propriétaires me confient à la vente. Je ne suis pas sectorisée contrairement à certains réseaux d'enseignes, ce qui me permet de m'étendre sur un vaste rayon kilométrique d'environ 40-45 km autour de mon domicile. J'adore mon job et cela se voit!

La force de ce réseau, c'est principalement des honoraires adaptés nettement moins élevés que les agences traditionnelles, et une diffusion des annonces massives sur une multitude de sites payants pour nous professionnels, mais qui nous assure de vendre vite partout en France et à l'étranger les biens qui nous sont confiés. J'ai également l'agrément pour vendre des fonds de commerce et locaux commerciaux, ça peut servir.

J'espère gagner au fil des années votre confiance et pouvoir, grâce à vous, développer ma notoriété en tant que votre conseillère en immobilier de proximité!

Je vous invite à aller voir mon mini site :

<https://iadfrance.fr/conseiller-immobilier/elisabeth.girard>



UNE BELLE HISTOIRE DE FAMILLE !

Amoureux de leur métier et amoureux dans la vie, Pascale et Patrick ont décidé de faire de leur passion leur métier, en installant leurs valises à Boussières depuis... 1996.

Commence alors une longue période de formation. Pascale, passionnée de couture et nostalgique des véhicules anciens, crée **La sellerie des Loups**, en avril 2021, pour la restauration des intérieurs automobiles, de mobilier, et bien d'autres objets. Patrick est passionné de véhicules anciens et fait partie de l'amicale 204-304 en tant que contact régional. Il crée **L'Atelier de l'Ancienne** en décembre 2019 qui propose des prestations de restauration partielle ou totale pour les voitures anciennes, ainsi que la refabrication de pièces de carrosserie, qu'il réalise dans ses deux espaces de travail, un dédié à la tôlerie formage et l'autre à la carrosserie. Depuis le début de l'année 2022, ils se sont installés dans de nouveaux locaux, derrière chez eux, au 8 rue du Centre.

Venez les découvrir et échanger avec eux lors des **portes ouvertes organisées par l'association des Entrepreneurs Locaux le 23 avril 2023**.



Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite !



CONTACT

Atelier de l'Ancienne / Pascal Piquet
06 77 73 73 76
atelier2lancienne@gmail.com

La sellerie des Loups / Pascale Piquet
06 77 73 75 40 (sur RDV)
laselleriedesloups@gmail.com



ADRIEN QUILÈS

Adrien est un passionné ! Passionné de communication, d'échanges, d'émotions. Impliqué dans son métier auprès d'enfants handicapés, il l'est tout autant dans ses loisirs et son goût pour le dessin, l'art en général et la pop culture.

Il apprend différentes techniques de dessin et suit des cours de dessins avec un artiste du nom de Pierre Paris (artiste peintre). Les Comics, mangas sont sa matière, son imaginaire. Boussières a pu l'accueillir pour sa 3^e exposition les 17 et 18 septembre derniers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de vous y rendre et le rencontrer pour partager avec lui ses passions, n'hésitez pas à le suivre... il est partout : suivez le QR code pour retrouver les adresses.

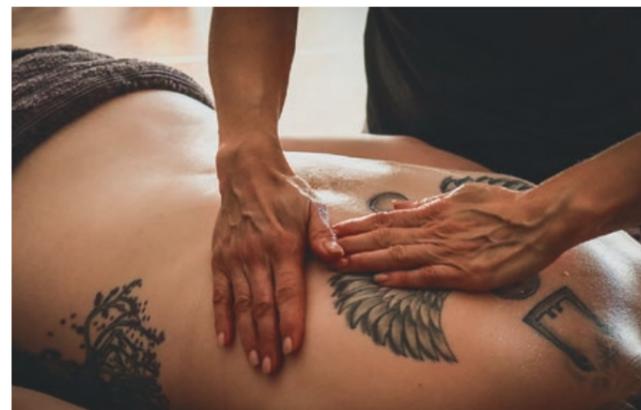
Investi dans l'association Popsiders qui organise événements et séances de cinéma de films cultes, vous le croiserez sans doute et pourrez lui proposer d'organiser sa prochaine exposition et peut-être le solliciter pour créer, revisiter votre logo. Il a réalisé le logo de la commune de Dannemarie-sur-Crête.

Auto-entrepreneur depuis début 2023, Adrien est aussi pompier volontaire à la caserne de Boussières. Encore une corde à son arc !



Retrouvez-le sur les réseaux

5 ÉTOILES POUR LES GÎTES DE L'ORÉE DU BOIS



LA PARENTHÈSE : UN AN DÉJÀ !

Un an déjà depuis qu'Isabelle a ouvert sa Parenthèse à Boussières !

Un salon de massages de bien-être pour prendre le temps de faire une pause bien méritée. Dans un cadre raffiné, partez à la découverte de massages relaxants de 30mn, 1h, 1h30 ou 2h, massage aux pierres chaudes pour un relâchement optimal des tensions, gommage du corps, soins du visage, massage découverte pour les enfants, massage douceur pour les futures mamans... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les budgets ! Carte de fidélité intéressante, tarifs privilèges pour les porteurs de la carte avantages jeunes et pour les aînés de 70 ans et plus.

« La fidélité de mes clients est ma plus belle récompense. Merci infiniment pour leur confiance ! »

CONTACT



La Parenthèse Massages
06 62 50 66 38
www.laparenthese25.fr

Retrouvez l'actualité du salon :
f La Parenthèse Massages
i la_parenthese25



Devant une demande touristique croissante et une exigence accrue des vacanciers, Les Gîtes de l'Orée du bois décident, en 2021, d'ouvrir un nouveau site dans le village voisin de Torpes. Les objectifs sont multiples : augmenter la capacité d'hébergement, créer le premier meublé de tourisme classé 5 étoiles du département, offrir aux cyclistes de l'Euro vélo 6 un hébergement idéalement placé et équipé d'un garage pour leurs montures, et enfin, répondre aux adeptes des voyages sans voiture en se rapprochant de la gare SNCF de Torpes - Boussières.

Juste avant la saison estivale, après la visite du Comité Départemental du Tourisme, le classement le plus élevé est officiellement attribué à ce nouvel hébergement, à savoir 5 étoiles. Ce premier gîte sur le site de Torpes est une maison indépendante de 120m², composée de 3 chambres et 2 salles de bains. La décoration s'inspire de la bataille de Pavie où Louis Mairey de Torpes s'illustra en contribuant à la capture de François 1^{er}. Climatisation, baignoire Balnéo, mur de pierres, poutres apparentes sont autant d'éléments qui améliorent le confort et facilitent le dépaysement. Les visites virtuelles de chacun des gîtes sont disponibles sur le site internet :

lesgitesdubois.fr

Les gîtes de l'Orée du Bois comptent à ce jour 50 couchages répartis sur les deux sites.

D'autres projets sont à venir comme des hébergements insolites ou des meublés adaptés aux techniciens et aux VRP. Fin 2023, la capacité passera à 65 couchages pour mieux répondre à la demande de la clientèle.

CONTACT



Les Gîtes de l'Orée du Bois
07 81 00 79 41 - les.gites.de.l.oree.du.bois



Bon plan !

10 % de remise
lors de votre 1^{re} visite.

DE LA FLEUR AU FRUIT

L'année 2022, à l'image de 2021, n'a pas été un grand millésime pour les récoltes fruitières. Les gelées tardives sur une végétation en avance de plusieurs semaines, conjuguées à la longue période de sécheresse de l'été, n'ont pas été propices à la production de fruits. Lors de la campagne de pasteurisation qui s'est déroulée du 10 août au 15 octobre, nous avons traité 28 tonnes de pommes... loin des 50 à 70 tonnes que nous réalisons les bonnes années. 7 tonnes provenaient de nos vergers et nos bénévoles ont pu ramasser environ 6 tonnes chez des particuliers. Notre stock devrait nous permettre de couvrir une bonne partie de l'année 2023 lors des **ventes que nous réalisons les 1^{er}, 2^e et le cas échéant 5^e samedi du mois de 10h à 12h à l'atelier de pasteurisation.**

La campagne de distillation a débuté le 15 septembre mais dans ce domaine aussi les faibles récoltes ne laissent pas augurer d'une grande activité et pour l'instant nous avons peu de rendez-vous.

Nous poursuivons notre vocation de formation auprès des jeunes scolaires afin qu'ils puissent à l'avenir se passionner pour la vie des vergers familiaux et maintenir cette culture qui a toujours été un point fort de notre région. C'est donc avec plaisir que nous avons accueilli à plusieurs reprises des jeunes élèves de l'Institut Médico-Educatif de Montfort accompagnés de leurs éducateurs pour différents travaux aux vergers.



Une nouvelle rangée de haie fruitière de 80 pommiers a été réalisée à l'automne sur notre terrain de la Piroulette, nous aurons encore la possibilité probablement en 2023 de planter une rangée; ce verger pouvant à terme subvenir à

nos besoins si les vergers que nous avons actuellement en location nous étaient retirés.

Nous sommes intervenus à la demande de la société PMPC pour commander et planter des arbres fruitiers pour végétaliser le site dans le cadre de l'extension des bâtiments, l'étude a été menée par notre Président Gérard Retrouvey.

Le vendredi 23 décembre, à l'invitation du Maire et de son Conseil municipal, nous avons mis en place un stand pour la distribution gracieuse de jus de pommes chaud qui a été fort apprécié. Toute cette activité n'est rendue possible que par l'activité d'une équipe de bénévoles très engagés et très motivés bien managés par notre Président Gérard Retrouvey. Toute notre équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 avec de belles récoltes fruitières.



COMITÉ DES FÊTES

FEUX D'ARTIFICE DU 15 JUILLET À VORGES, LES RETROUVAILLES!

Après deux ans perturbés par le Covid, ils ont illuminé à nouveau notre ciel, le 15 juillet dernier! Une explosion de joie et de bonne humeur a rempli la cour de l'école de Vorges dès 20h dans l'attente des feux d'artifices. Un spectacle grandiose, tiré par Julien et ses collaborateurs de la société Arti Show, nous a émerveillés. Ce feu était accompagné en musique par nos animateurs Didier & Marc. Rien n'avait été laissé au hasard pour passer un moment féerique. Les lueurs du ciel ont laissé la place au bal populaire qui a rencontré un succès fou. Chacun a pu s'exprimer, à sa manière, sur l'asphalte de la cour. La buvette a battu son plein sans oublier les gaufres et les hot dogs!

FONDUE GÉANTE DU 15 OCTOBRE, SOIRÉE DIABOLIQUEMENT RÉUSSIE

Cette année, pour notre fondue, nous avons choisi le thème d'Halloween. Une décoration adéquate a été proposée à tous les participants qui pouvaient, s'ils le souhaitaient, venir déguisés. Ce fut le cas de certains d'entre eux, nous avons pu rencontrer des diables, des sorcières, des monstres, etc. Le règlement du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données - Droit à l'image, en l'occurrence) que la mairie doit appliquer pour la publication des visuels du bulletin, ne nous permet pas de publier des photos de groupes.

Mais l'ambiance était de mise pour faire la fête et manger à volonté la délicieuse fondue géante. La soirée s'est prolongée avec nos amis musiciens, Didier et Marc, qui ont mis le « feu » dans la salle.

Nous tenions à remercier la mairie de Boussières pour le prêt de la salle et toutes les personnes qui nous ont donné un sérieux coup de main pour le rangement et nettoyage de la salle que nous devons rendre à 9h le dimanche matin.

Rendez-vous est déjà pris pour beaucoup d'entre eux pour la fondue 2023!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale se tiendra fin janvier 2023. Nous aborderons les projets de 2023. Si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à envoyer un mail à rene.sinibaldi@orange.fr ou via Facebook: [comiteboussieres](https://www.facebook.com/comiteboussieres)

En cette période de début d'année, il est de mise de présenter ses vœux. Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2023 et beaucoup de bonheur à venir, la réussite et l'aboutissement de tous vos projets pour cette nouvelle année.

Le bureau



DERNIÈRES NOUVELLES DES RICHETS

Octobre rose : se retrouver pour une belle cause

Vendredi 7 octobre 2022: Belle soirée Afro Cubaine qui a réuni toutes les générations pour un superbe moment passé avec Nauréma Coutenay, enfant du village! Chaleur et convivialité étaient au rendez-vous.

Samedi 29 octobre 2022: Une matinée très ensoleillée et endiablée avec Lyson et Aline accompagnées bien sûr des superbes danseuses roses. Que du bonheur de voir tant d'énergie et de sourires!

Vendredi 23 décembre 2022: Participation au vin chaud de la mairie, avec crêpes sucrées et salées.

Nous vous souhaitons une belle année 2023!



PROCHAINES DATES SOIRÉE DANSANTE

Samedi 1^{er} avril

Thème à définir : faites vos propositions à lesrichets@free.fr

D'autres soirées sont prévues avec Nauréma.

À refaire également très vite des **rencontres dansantes** avec Lyson et Aline!

➔ Dates à suivre sur  Les Richets



BEL HIVER POUR L'ASSOCIATION ANIMALOUP

La municipalité souhaitant offrir un moment de convivialité à ses habitants, elle a proposé aux associations volontaires de participer à un marché de Noël.

La raison d'être de l'association Animaloup est de proposer des événements ludiques aux boussiérois. C'est donc avec joie qu'elle s'est associée avec d'autres associations pour cette soirée festive du vendredi 23 décembre prévue sur le parvis de la mairie et transférée à la Maison des Loups. Ses membres y ont tenu un stand où l'on pouvait y déguster quelques gourmandises. En effet, grâce au talent et à la gentillesse de certaines de nos adhérentes, nous avons pu proposer de nombreuses pâtisseries telle que des sablés de Noël, des tuiles au chocolat ou encore des bredele.

Le 7 janvier, faisant suite à l'assemblée générale, une soirée dansante a été organisée afin de fêter cette nouvelle année avec l'ensemble des adhérents.

Le principe reste toujours le même : chacun amène un plat sucré ou salé. Chaque plat prend place sur un buffet puis vient le temps du partage et de la dégustation. Ambiance et convivialité ont été de mise.

L'animateur local DJ JO a su proposer une musique variée et divers jeux musicaux permettant à tout le monde de fouler le dancefloor.

Les activités futures sont en discussion suite aux diverses propositions, et nous vous en ferons part assez vite. Meilleurs vœux à tous.

UNE ANNÉE BIEN ANIMÉE POUR L'APE

Cette rentrée 2022-2023 a vu arriver 3 nouvelles recrues au bureau de l'APE suite au départ de 3 mamans dont les enfants sont partis au collège.

Une nouvelle année pleine de projets !

Tout d'abord, le traditionnel **Bal des p'tits monstres** s'est tenu le samedi 29 octobre à la Maison des Loups. De bons souvenirs pour l'ensemble des enfants présents et leur famille ! Près de 140 personnes ont répondu à l'appel !

S'en est suivie la **bourse aux jouets** le 13 novembre qui a permis à beaucoup de familles de vendre leurs jouets et à d'autres de faire de bonnes affaires !

Le 20 novembre, l'association organisatrice de l'**expo passion** nous a proposé de tenir la buvette pour récolter des fonds. Merci à elle d'avoir pensé à nous !

Enfin, nous avons renouvelé l'opération **sapin de Noël**. Près d'une cinquantaine de familles ont acheté leur sapin par notre intermédiaire ! Merci à elles !



Au programme du reste de l'année: des **ventes** sur catalogue, le **carnaval**, un **Vide Dressing**, la **vente de fleurs et plants potagers** et pour finir en beauté: **la fête de l'école le samedi 24 juin** !



LES ENTREPRENEURS LOCAUX

L'association des entrepreneurs locaux a pour objectifs de favoriser le développement de l'économie locale des villages de Boussières, Torpes et environs, et de créer du lien entre ses membres et les habitants.

Pour ce faire, l'association organise ou participe à des actions festives ou professionnelles en partenariat avec d'autres associations ou encore avec les municipalités. Elle met tout en œuvre pour promouvoir les villages et leur entrepreneuriat, améliorer le service à la clientèle et accroître la visibilité des acteurs économiques.

Dans ce cadre, l'association des Entrepreneurs locaux a particulièrement travaillé la communication et la représentation. Après l'élaboration de son logo, l'association a créé ses pages sur les réseaux sociaux notamment sur le plus important d'entre eux, Facebook. Vous pouvez donc nous retrouver sur la page Les Entrepreneurs locaux. Vous y retrouverez des informations spécifiques à l'association mais aussi des publications de nos 60 entreprises adhérentes.

Puis est venu le temps de la conception d'un site Internet. Il est aujourd'hui actif mais encore en cours de développement:

www.lesentrepreneurslocaux.fr



Notre présence sur la toile a évidemment pour but d'offrir une vitrine aux entrepreneurs de nos villages pour les faire connaître. Toujours dans ce même esprit, l'association a souhaité porter un projet d'épicerie participative car ce modèle, déjà existant dans d'autres villages, contribue au soutien des producteurs locaux et favorise le lien social. L'épicerie et son espace convivial permettront aux entreprises locales bien sûr d'y être représentées mais aussi de disposer de locaux pour communiquer, proposer des expositions de leurs savoir-faire ou encore de dégustations.

Le bureau:

Jérôme Comte, gérant de gîtes, Président
Florence Nuninger, relookeuse de meubles, Vice-Présidente
Christelle Bergier, coiffeuse, Secrétaire
Martine Machurey, fleuriste, Vice-secrétaire
Guillaume Notheisen, boucher-charcutier, Trésorier
Salvatore Perrone, restaurateur, Vice-Trésorier

CONTACT



Les Entrepreneurs locaux
lesentrepreneurslocaux@gmail.com



UN DIMANCHE À LA CHASSE

Le 22 octobre, l'Association Communale de Chasse Agréée de Boussières, avec le concours de la Fédération de Chasse du Doubs, organisait sa 1^{re} journée découverte de la chasse sur notre commune. Une quinzaine de personnes non initiées s'étaient inscrites pour découvrir la chasse en battue, en forêt, et au petit gibier, dans les champs ou prairies.

9h: Après un accueil chaleureux accompagné d'un bon café, Raphaël Valladont, président de l'ACCA de Boussières, attribue un poste à chaque chasseur et rappelle les consignes de sécurité.

9h30: Nous revêtons nos chasubles oranges et accompagnons les chasseurs à leur poste respectif. Les chiens sont impatients de battre la campagne. Ils connaissent parfaitement leur rôle et obéissent au moindre signal. Accrochés à leur collier, un émetteur GPS évite aux canidés de s'égarer. Ils peuvent parcourir plusieurs kilomètres pour pister le gibier, et s'égarer jusqu'au lendemain de la chasse. Ce sont des chiens d'arrêt capables de situer la position d'un gibier en fonction de l'intensité des odeurs: ils sont impressionnants à voir évoluer. Ce 22 octobre, les chiens ont tout de même parcouru 14 km en 2h.

Même si cette pratique se veut conviviale, elle reste avant tout respectueuse de la sécurité des adhérents et des usagers. La distance de tir n'excède pas 50 mètres maximum et la distance au voisinage doit être de 150 mètres minimum. Cela nécessite aussi un respect absolu des angles de tirs de part et d'autre du chasseur. Les tirs se font à un angle supérieur à 30° en direction du ciel pour le petit gibier. La communication entre chasseurs est indispensable. Nous comprenons qu'une fois le permis en poche, il est impératif de rester vigilant à chaque sortie.

12h: Fin de notre partie de chasse pour cette édition spéciale. Généralement, elle se termine vers 17h. Six faisans ont été débusqués alors que les chasseurs en battue sont rentrés bredouilles. Peu importe, la nature nous apporte d'autres satisfactions: bolets ou autres champignons qui feront tout aussi plaisir aux papilles des heureux découvreurs. Un excellent déjeuner, offert par l'ACCA de Boussières et la Fédération de chasse du Doubs, nous a permis d'échanger sur nos expériences, nos interrogations et susciter, pour certains, une vocation.

Nous remercions tous les acteurs et les organisateurs pour cette journée de découverte. À l'année prochaine peut-être, avec d'autres initiés.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les chasseurs participent à l'entretien de la forêt.

Ils nettoient les chemins forestiers, créent des haies pour garantir la biodiversité, et bien d'autres choses encore !



La période de chasse

est généralement située entre le 2^e dimanche de septembre et fin février.



LE MOUV'ADOS, C'EST QUOI ?



Le Mouv'Ados propose des actions d'animation et d'accompagnement aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des communes de Boussières, Chemaudin, Montferrand-le-Château, Thoraise et Torpes. Il intervient dans des domaines variés tels que l'éducation, la prévention et le loisir. Au Mouv'ados, l'adolescent est acteur de ses loisirs. De manière spontanée, il peut se rendre aux locaux pour proposer des projets d'activités futures. Le Mouv'Ados organise également des temps plus formels, les journées projets. C'est aussi un lieu où les jeunes trouveront quelqu'un pour les conseiller et les accompagner face à leurs problématiques d'adolescents. Pour finir, ils peuvent aussi simplement venir pour partager un moment convivial mais également découvrir de nouvelles activités.

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

Cette année, les jeunes du Mouv'Ados ont pu participer à des journées loisir comme une journée à Nigloland, des laser-games, des escapes games. Des nouvelles journées de grand jeu ont été proposées en ayant pour thème des émissions télévisées. Les soirées à thème ont toujours autant de succès, et permettent aux jeunes de partager des moments conviviaux. Des journées de sensibilisation au bénévolat, de prévention et de préparation aux oraux ont également été conduites.

Les jeunes ont également construit deux projets de séjour: ils sont partis à Narbonne cet été et à Lyon en automne pour découvrir la ville. Pour financer ces séjours, les jeunes ont souhaité poursuivre les actions SOS Cookies et ont participé à plusieurs manifestations communales comme la Convention Manga à Montferrand-le-Château.

LES PROJETS FUTURS

Des actions de sensibilisation à l'utilisation d'Internet et plus largement du téléphone portable vont être proposées par le Mouv'Ados. Elles seront à destination des jeunes et des parents. Des activités seront toujours proposées aux jeunes durant les mercredis après-midi, les vendredis soir et pendant les vacances scolaires.

Les jeunes préparent également en ce moment un séjour pour les vacances d'été: une semaine en Auvergne.



+ D'INFOS / PROJETS À VENIR

mouvados.fr / [Facebook](#) Francas Mouv'Ados / [Instagram](#) mouvados

ARCHE DE PLOUM

Depuis sa création en 2018, l'association l'Arche de Ploum participe activement à la stérilisation des chats errants et à l'adoption de chats/chatons abandonnés. Une action qui s'étend dans de nombreuses communes (principalement du Grand Besançon) avec lesquelles l'association a conventionné pour la réalisation de campagnes de stérilisation. Sans cet engagement municipal, l'Arche de Ploum ne pourrait réaliser autant de stérilisations.

Malgré ces aides, il reste à la charge de l'association de nombreuses factures liées notamment aux soins vétérinaires de plus en plus nombreux, au nourrissage des chats stérilisés qui sont relâchés sur les lieux de capture et autres frais liés aux interventions de terrain. La baisse des dons, le manque de familles d'accueil, la dure réalité des bénévoles de terrain rendent incertain l'avenir de



l'association qui appelle à la générosité du grand public, afin de poursuivre une action essentielle pour endiguer la prolifération des chats sur le territoire.

Toute aide financière, bénévole ou matérielle au profit de l'Arche de Ploum est la bienvenue. Vous pouvez adresser vos dons par chèque au nom de l'association ou prendre contact à l'adresse mail: archedeploum@gmail.com pour toute question sur les dons matériels (couvertures, croquettes, paniers...). Pour rappel, 66% du montant d'un don est déductible des impôts.

Il est également possible, pour soutenir l'association, d'adhérer à hauteur de 25€/an.

Quelques chiffres de l'association pour 2022:



100 chats
libres stérilisés

110 chats
et chatons adoptés



25 000 €
de frais vétérinaires
5 000 €
d'achat de nourriture



8 conventions
avec les mairies

LA PAPETERIE ZUBER-RIEDER ET CIE : Z.R.C. – TORPES-BOUSSIÈRES

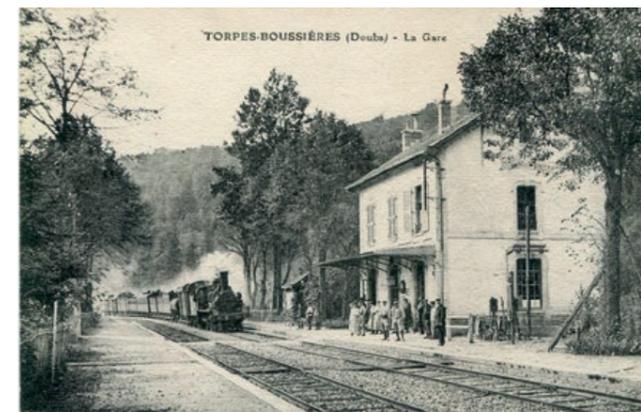
La création de la papeterie de Torpes, située sur le territoire de la commune de Boussières (Doubs) fut une conséquence de la guerre Franco-allemande de 1870. MM. Zuber, Rieder et Cie, à qui elle est due, exploitaient déjà la papeterie de l'île Napoléon près de Mulhouse (Alsace).

Désireux de maintenir leurs relations avec la France, Ernest Zuber père se mit à la recherche d'un emplacement pour y créer une fabrique nouvelle et arrêta son choix sur un vaste terrain longeant le Doubs, en face de la gare de Torpes. Initialement, ce site devait se situer à Torpes, mais le foncier disponible se révélant insuffisant, la construction se fit sur l'autre rive du Doubs, sur le territoire de la commune de Boussières.



Vue aérienne de la papeterie

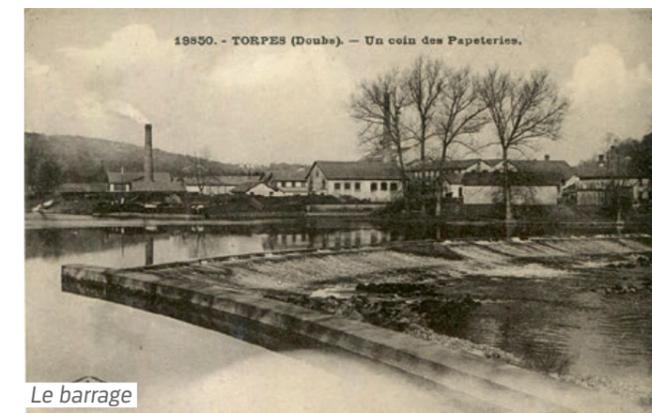
Cette usine profitera de plusieurs conditions favorables: abords du Doubs, présence d'une centrale hydro-électrique, proximité d'un canal et d'une voie ferrée. La papeterie ouvre ses portes en 1883 sous la dénomination: « ZUBER-RIEDER et Cie » (Z.R.C.) et la machine à papier fut mise en marche le 20 février 1883.



La gare Torpes-Boussières qui facilite la logistique de l'entreprise

L'eau est la matière première la plus universellement utilisée en papeterie. On peut fabriquer du papier ou du carton à l'aide de matières très différentes: du bois, de la paille, des fibres, des chiffons, des cordages, de vieux papiers et surtout de l'eau pour fixer la pâte, pour y incorporer les charges ou les produits chimiques, de l'eau pour amener le tout à l'état fluent sur la machine à papier.

L'alimentation en eau est donc la condition primordiale de l'existence d'une papeterie. Aussi, les usines sont-elles toujours placées sur un cours d'eau, à proximité d'un barrage pour produire de l'électricité à l'aide de turbines, c'est le cas de la papeterie de Boussières.



Le barrage

Un barrage d'une chute de 2,25m, établie sur le Doubs en 1880 par les Ponts-et-Chaussées, permet l'aménagement d'un bief de dérivation qui met en service un bâtiment d'eau équipé de trois turbines «Francis». En 2002, ce bâtiment sera cédé à une société pour l'exploitation d'une centrale hydro-électrique appelée « Boussières 1 ». Cette société va entamer la construction d'une deuxième centrale sur le site du barrage. Le chantier démarrera en août 2021 et la future centrale « Boussières 2 » sera mise en service en 2023.



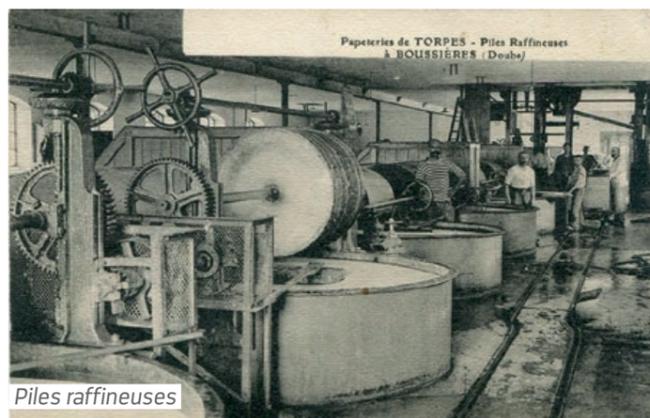
Le canal des turbines et le bâtiment d'eau



Carte postale adressée à Monsieur Leduc – Commerce de chiffons – Lons-le-Saunier, daté du 13 février 1902.
Au verso repiquage de la papeterie : Zuber, Rieder et Cie – Usine de Torpes

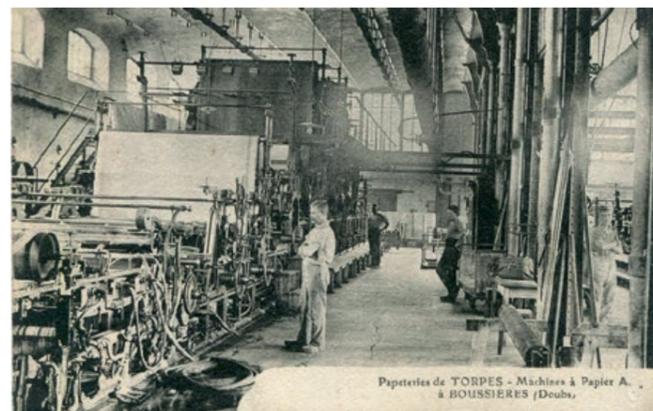
Le papier est une invention chinoise ! C'est Cai-Lun, chef des ateliers impériaux sous la dynastie des Han qui, deux siècles avant J.-C., invente une pâte, fabriquée à l'aide de vieux chiffons, d'écorces et de filets réduits en bouillie qui deviendra le premier papier moderne.

Des fibres de bois ou de coton sont martelées jusqu'à ce qu'elles se brisent en petites particules, puis les fibres sont diluées dans de l'eau pour fabriquer la pâte dans des cuves cylindriques appelées « piles ». La pâte va subir un « raffinage » avant d'arriver sur la toile de la machine. Cette opération a pour but d'obtenir le gonflement de la fibre afin de lui donner une plus grande souplesse.



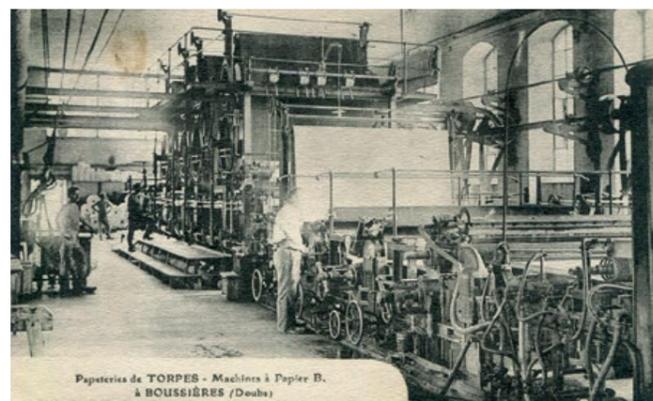
Piles raffineuses

La pâte est alors acheminée, selon un débit mesuré, en flot continu sur un tapis mobile, secoué mécaniquement et latéralement. La feuille est prise en charge ensuite par une batterie de rouleaux, c'est la partie pressage. La feuille perd une petite moitié de son eau, puis la section sécherie qui vient ensuite assure l'élimination de l'eau qui reste encore dans la feuille. La production était assurée par deux machines à papier : A et B d'une laize (largeur) de 210 cm.



Papeteries de TORPES - Machines à Papier A. à BOUSSIÈRES (Doubs)

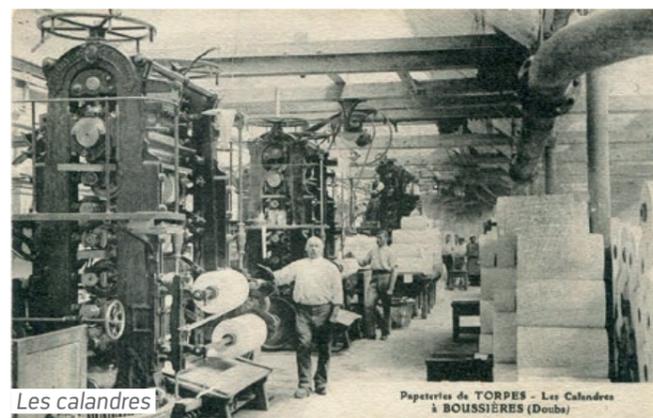
Machine à papier A - Cette machine de marque « Allimand » fut mise en activité en 1883



Papeteries de TORPES - Machines à Papier B. à BOUSSIÈRES (Doubs)

Machine à papier B « Allimand » en activité au début du XX^e siècle

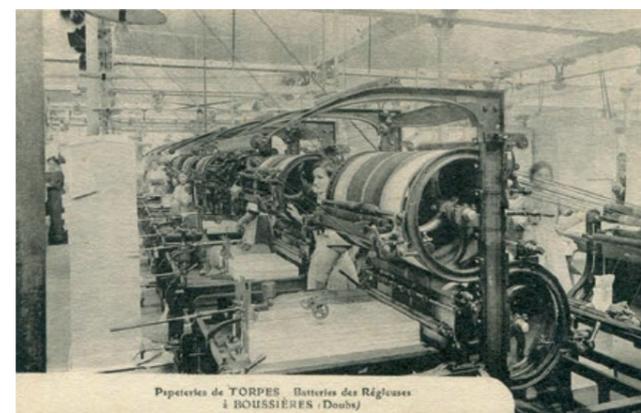
Le calandrage – Les calandres sont des rouleaux rotatifs sous très forte pression entre lesquels on fait passer le papier dans le but d'en lustrer les faces par frottement. Cette opération est destinée à améliorer l'aspect, l'imperméabilité du papier, ainsi que la brillance des encres et de régulariser l'épaisseur de la feuille.



Les calandres

Papeteries de TORPES - Les Calandres à BOUSSIÈRES (Doubs)

Les régleuses – Elles servent à imprimer des lignes sur la feuille de papier. Au début, les machines tirent des lignes sur les deux côtés de la feuille en même temps et en 1910 le réglage peut se faire non seulement des deux côtés, mais aussi dans les deux sens à la fois. Utilisation pour la fabrication des cahiers, blocs-notes, calepins, agendas et autres articles de papeterie.

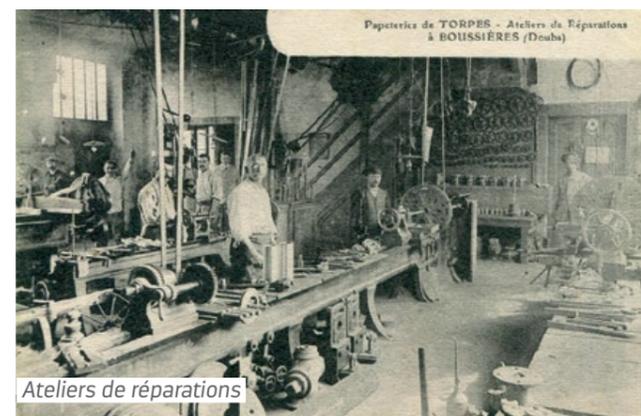


Papeteries de TORPES - Batteries des Régleuses à BOUSSIÈRES (Doubs)

Batterie des régleuses

Ainsi, au début du XX^e siècle, la papeterie installe des ateliers spécialisés dans la confection de cahiers d'école. C'est une innovation en matière de réglure et de présentation, ils porteront la célèbre marque « Calligraphe ».

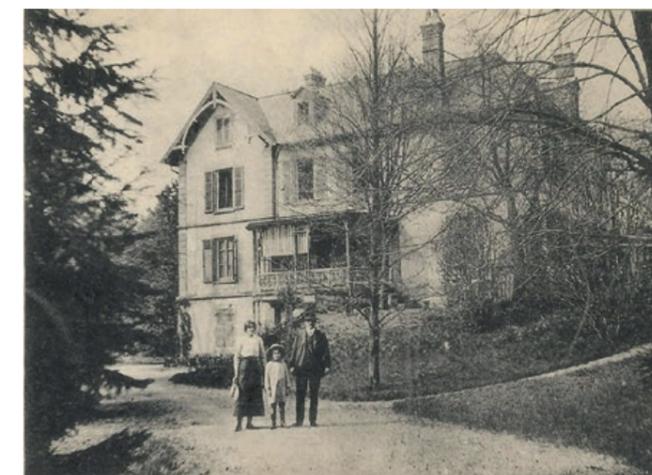
Pour assurer la maintenance et la réparation des différentes machines, l'entreprise dispose d'ateliers avec un personnel spécialisé.



Papeteries de TORPES - Ateliers de Réparations à BOUSSIÈRES (Doubs)

Ateliers de réparations

L'usine produit à l'origine du papier à écrire à base de cellulose de paille et de tremble ou de chiffon. À la fin du XIX^e siècle, sa production annuelle est d'environ 1000 tonnes. Il fallait donc acheter beaucoup de chiffons, la demande n'a pas cessé de croître. Des ateliers furent créés pour la préparation des pâtes de chiffons, la « chiffe ». La collecte faisait l'objet d'une vive concurrence, mais l'offre avait du mal à satisfaire la demande industrielle, d'où l'intérêt de se tourner vers d'autres matières possibles dont la cellulose à partir du bois.



La maison patronale construite dans le parc de l'usine. Au premier plan, la famille Zuber



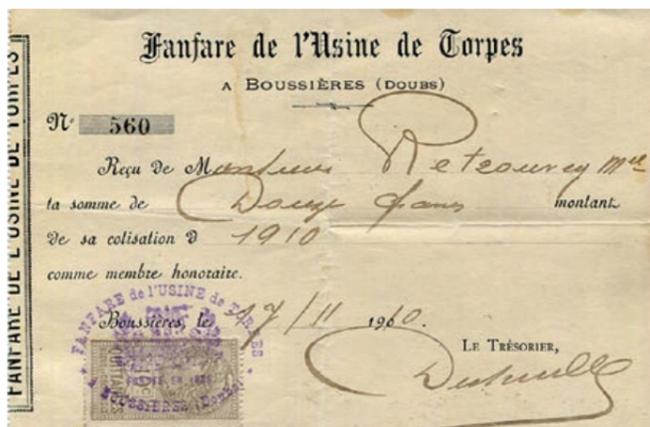
Papeteries de TORPES - Sortie des Ouvriers à BOUSSIÈRES (Doubs)

Après une journée bien remplie, les ouvrières et ouvriers sortent de la papeterie

Une fanfare fut créée pour le personnel de la papeterie. Elle organisait des concerts très appréciés par les habitants des deux villages de Torpes et de Boussières.



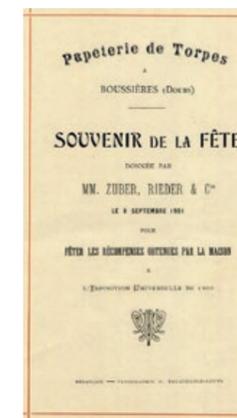
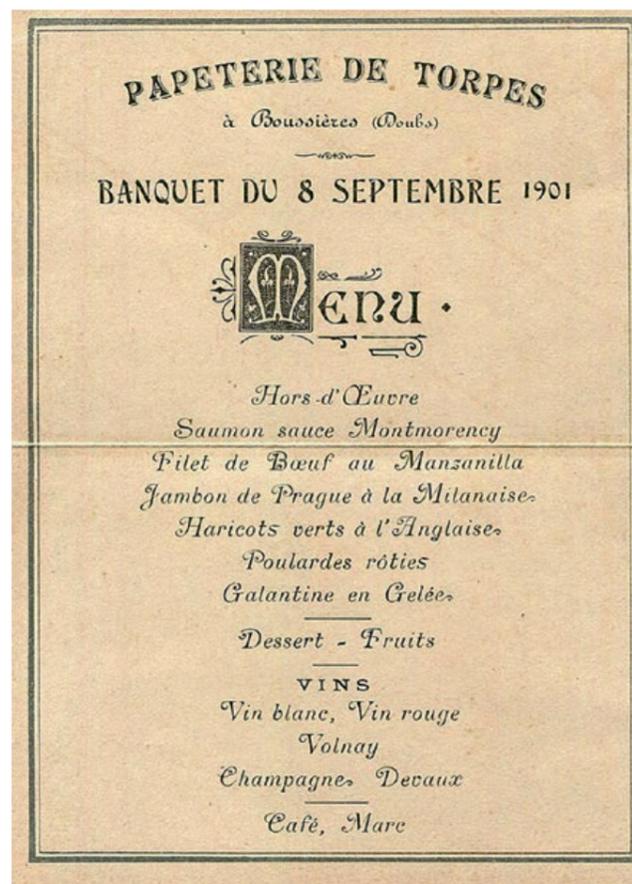
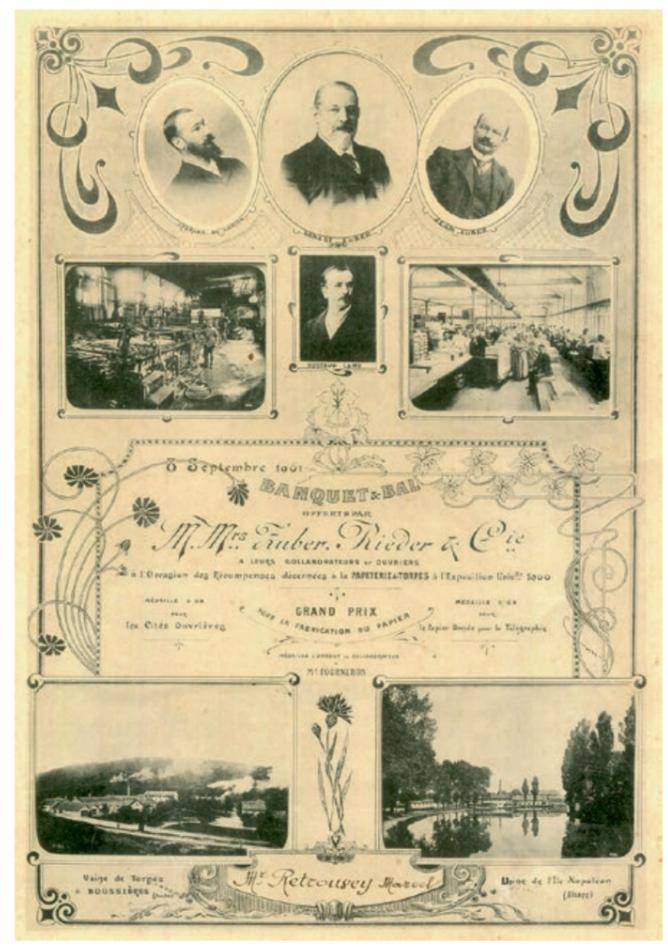
CL. GAREY Orchestre des Concerts de Torpes-Boussières



Les récompenses

La Société a su acquérir un renom mérité par la régularité et la perfection relative de sa fabrication, ce qui lui a valu les plus hautes récompenses aux Expositions Universelles de Paris, Lyon, Nancy et Marseille.

À l'Exposition Universelle de Paris de 1900, la Société a obtenu la plus haute récompense, « le grand prix pour l'industrie du papier » et des médailles d'or. Pour fêter ces récompenses, un grand banquet de plus de 200 couverts fut organisé à l'usine de Torpes, le 8 septembre 1901 sous la présidence de M. Ernest Zuber. C'est la fête de famille!



Le menu très léger du banquet et le livret-souvenir!

Merci!

Un grand merci à Guy Bouju qui nous a aimablement fait profiter de ses connaissances, ses recherches qui ont donné lieu à cet article passionnant.



Entré à la S.P.B. en 1977, j'ai débuté ma collection par les oblitérations de France, puis les oblitérations et marques postales de Besançon et du Doubs. Je me suis spécialisé dans les oblitérations militaires du Doubs ainsi que les oblitérations ferroviaires du même département. Je me suis intéressé au village de Boussières car c'est le pays natal de mon épouse.

Je me suis occupé des jeunes pendant plusieurs années pour leur faire découvrir la philatélie, mais malheureusement ceux-ci ont du quitter l'association afin de poursuivre leurs études. Secrétaire de l'association pendant une dizaine d'années, je suis toujours membre actif, en particulier au conseil d'administration.

La Société Philatélique de Besançon (S.P.B.) a été créée le 11 novembre 1899. Son ancienneté lui a permis d'être la 11^e association de France à être affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques en 1922.

Guy Bouju, Société Philatélique de Besançon



CONTACT



Société Philatélique de Besançon
Centre P. Mendès France
3 rue Beauregard – 25000 Besançon
<http://societephilateliquebesancon.org>

Le slogan des papetiers:
« Le papier, c'est la vie! »

Un livret-souvenir de la fête a été édité pour fêter les récompenses obtenues par la Société lors de l'Exposition Universelle de 1900. On y retrouve le discours de M. Ernest Zuber qui présidait la table d'honneur. À 20h un grand bal clôtura la fête et jusqu'à minuit, ce ne furent que polkas et valse qui se succédèrent avec le plus vif entrain, laissant un souvenir inoubliable à chaque participant.

En 1920, la production annuelle atteint 1200 tonnes, la papeterie emploie 350 ouvriers. Orientée vers le papier à écrire, elle se diversifie dans les papiers spéciaux: papier gommé pour timbres-poste, tickets de loterie ou de télégraphe etc. M. Luc Gaillet est l'actuel président de la Société, nommé en

décembre 1997. Il met en place des outils de gestion performants, afin de rechercher de nouveaux marchés.

En 2003, il recrute Alain Martz qui, peu après, est nommé directeur général en donnant un second souffle à la papeterie. La production est passée à plus de 8000 tonnes de papier par an, avec une gamme de plus de 1000 références différentes expédiées dans le monde entier. Cette papeterie s'est engagée à créer des papiers de spécialité dans une palette très variée: papiers pour étiquettes de vins, bières, spiritueux, effervescents, huile d'olive... Elle s'est orientée vers le packaging de luxe, cartes à parfum, papiers alimentaires, papiers beaux-arts, papiers sur mesure...

En 2022, elle emploie 130 personnes. La papeterie Zuber-Rieder optimise sans relâche ses produits, innove dans sa fabrication tout en recherchant la modernisation de son site. Plus d'infos sur www.zuberrieder.fr

Sources: La Fabuleuse histoire du papier, Michel Vernus, Ed. Cabédita, 2004. Internet: www.zuberrieder.fr et www.patrimoine.bourgogne-franchemonte.fr

POINTS SUR LES PROJETS DE LA COMMUNE

PROJET MICRO-CRÈCHE

La municipalité relance le projet pour la construction d'une micro-crèche. Cela fait des années que le sujet est évoqué mais n'a jamais abouti. De nombreuses demandes de parents qui ne trouvent pas de solutions de garde à proximité et la tension sur le nombre d'assistantes maternelles qui diminue, nous conduisent à donner la priorité à ce projet. Nous mettons tout en œuvre pour parvenir à l'aboutissement de la création de cette structure à l'horizon 2024.

Les atouts du projet :

- Nous avons rencontré une porteuse de projet expérimentée, désireuse de développer cette activité sur notre commune.
- La commune dispose d'un terrain disponible à proximité de l'école maternelle, derrière l'église, la serre de l'école maternelle et la grange de « l'Anna » (bâtiment communal en pierres anciennes pour lequel nous sommes toujours en réflexion sur sa rénovation demandée par les Architectes des Bâtiments de France et l'orientation à lui donner). La localisation de la future micro-crèche permettra de constituer un pôle enfance et ainsi aux parents de grouper les accueils des enfants le matin. Le

stationnement et la voirie de la rue de l'église constituent un accès sécurisé à la future structure.

- Nous avons rencontré les Architectes des Bâtiments de France, avec qui nous collaborons préalablement au lancement d'appel d'offre, pour que le projet s'intègre parfaitement dans le périmètre de notre église et avant porche classés aux monuments historiques.

Nous porterons une attention particulière à l'utilisation de matériaux écoresponsables, durables et locaux (ex: ossature avec du bois local), à la faible consommation énergétique du bâtiment et à la mise en place de système de production d'énergie renouvelable. Le projet intégrera la (re)végétalisation de l'espace pour préserver un îlot de fraîcheur, car nous devons abattre les arbres pour permettre la construction.

La municipalité a fait le choix d'investir elle-même pour la construction de cette structure, qu'elle mettra en location aux futurs exploitants de la micro-crèche. Cela permettra de maîtriser la destination de ce bâtiment. Il restera ainsi dédié aux activités d'accueil des enfants. Celles-ci seront pérennes et cela diminuera le risque que la construction ne se transforme en maison d'habitation à terme si nous avons cédé le terrain à un particulier pour ce projet.

Pour le plan de financement, nous avons rencontré le préfet et convenu du dépôt d'un dossier de demande de subvention, il sera complété par une demande d'aide à la CAF. La location des locaux à l'exploitant couvrira l'emprunt complémentaire pour réaliser le projet.

Ainsi la commune pourra conserver et valoriser son patrimoine, ce à quoi nous tenons particulièrement. Vous serez informés de l'avancement de ce projet.



OUVERTURE DE L'ÉPI DES LOUPS, L'ÉPICERIE PARTICIPATIVE DÉBUT D'ANNÉE 2023

Lors de notre campagne, nous nous étions engagés à faire revivre le centre du village et notamment les commerces fermés de la rue du centre. Alors quand nous avons pris connaissance de l'appel à candidature de « Bouge ton CoQ » pour la création d'épiceries participatives, nous avons postulé tout de suite.

L'absence de commerce d'épicerie généraliste dans notre village, le nombre d'habitants et leur dynamisme, l'implication de la municipalité pour mettre à disposition un local, la proposition de l'association « Les Entrepreneurs Locaux » volontaire pour porter le projet et des habitants engagés pour lancer le projet ont été décisifs, et notre candidature a été retenue.

Les objectifs de ce projet :

Il nous paraît essentiel de ramener ce service de commerce généraliste dans notre village. La période de Covid, les enjeux socio-économiques et environnementaux ont mis en évidence la nécessité de pouvoir faire ses courses au plus près de nos lieux de vie, de consommer local et de retrouver du lien social.

Plusieurs partenaires pour réussir :

- La municipalité qui met à disposition le local qu'elle loue au propriétaire qui contribue en proposant un loyer réduit pour favoriser le projet.
- Des associations qui combinent leurs compétences et leurs forces pour monter le projet. L'association « Bouge ton CoQ » qui accompagne à la mise en

place du projet et a alloué une subvention de 1100 euros pour l'équipement du local. L'association « monépi » qui fournit gratuitement l'outil de gestion et son expérience de plusieurs années de fonctionnement de la première épicerie participative ouverte sur ce modèle. L'association « Les Entrepreneurs Locaux » de Boussières, Torpes et environs, qui porte le projet et fournit le statut juridique pour l'exercice des activités de l'épicerie, et qui peut ainsi valoriser les activités de ses adhérents producteurs locaux dont les produits seront présents dans l'épicerie.

- Les habitants qui adhèrent et donnent 2 heures de leur temps par mois pour faire fonctionner l'épicerie. Un groupe de 12 habitants pilote la réalisation du projet.

Comment fonctionne notre épicerie participative ?

L'aspect principal est que ce sont des habitants qui tiennent leur épicerie sous statut associatif. Les familles volontaires adhèrent et tiennent à tour de rôle l'épicerie. Les adhérents peuvent ensuite disposer des produits qu'ils ont acheté, sous groupement d'achat citoyen, principalement auprès de producteurs locaux. Les produits sont vendus sans marge pour proposer des prix qui préservent le pouvoir d'achat des habitants. Cela permet aussi aux producteurs locaux de pouvoir proposer leurs produits à une juste valeur. Pour que tous les volontaires, incluant les aînés, puissent participer, les personnes âgées de plus de 70 ans sont dispensées de réaliser les 2 heures de tenue de l'épicerie. Mais s'ils le veulent, ils peuvent contribuer autant d'heures qu'ils le souhaitent.

Le prix de l'adhésion annuelle est de 12€ pour une personne seule ou une famille monoparentale, et de 24€ pour une famille. Les adhésions permettent de payer les charges de fonctionnement de l'épicerie (électricité, abonnement internet, assurance...). L'adhérent recharge son compte sur la plateforme avec la somme qu'il



souhaite, puis fait un virement sur le compte bancaire de l'épicerie. Il peut venir ensuite à l'épicerie choisir les produits qui seront déduits de son compte. Pas besoin de venir avec son porte-monnaie!

La trésorerie est constituée des recharges des adhérents et permet d'approvisionner les rayons auprès des fournisseurs. Comme il n'y a pas de marge il ne peut y avoir de perte. C'est pourquoi, au moins dans un premier temps, les produits frais, donc périssables, seront proposés en précommande pour une livraison hebdomadaire.

La progression du projet :

L'équipe projet a mené une enquête publique courant octobre 2022, communiqué sur les réseaux sociaux et la presse locale. Elle a aussi organisé 2 cafés info dans le local pour recueillir les attentes des habitants et donner des informations sur le projet. En novembre dernier, vous avez été une centaine à participer à une réunion publique pendant laquelle est intervenu un représentant de Bouge ton CoQ qui a donné des détails sur l'esprit et le fonctionnement des épiceries participatives Monépi. L'équipe pilote, composée de 3 élus, de 3 représentants de l'association « Les entrepreneurs locaux » et de 6 habitants, a aussi fait la restitution des résultats de l'enquête et donné des informations sur l'état d'avancement du projet.

C'est environ 120 familles de Boussières (24% des habitants) et quelques-unes des villages alentours qui se sont engagées pour adhérer et tenir l'épicerie. Ceci place L'épi des loups parmi les plus gros démarrages sur les projets du modèle monépi. Les inscriptions sur la plateforme de gestion sont encore en cours.

L'équipe « produits » continue de construire des partenariats avec des

producteurs locaux pour achalander les rayons, et élargir la zone d'approvisionnement au niveau national pour les produits que l'on ne trouve pas dans notre région, comme par exemple le riz qui est produit dans le sud de la France.

L'aménagement du local est prévu pour janvier 2023, puis ce sera la mise en place des produits et des précommandes pour les produits frais.

L'ouverture est prévue courant février 2023, suivie d'une inauguration officielle qui se tiendra dans les semaines suivantes.

Pour adhérer et créer son compte rendez-vous sur la plateforme :

<https://monepi.fr/epidesloups>

Informations sur le site de l'association Les entrepreneurs locaux :

<http://lesentrepreneurslocaux.fr>

Réseaux sociaux :

 [association.des.entrepreneurs.locaux](https://www.facebook.com/association.des.entrepreneurs.locaux)

Contact par mail :

lesentrepreneurslocaux@gmail.com

Plus d'infos sur le concept :

www.monepi.fr

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CLOS DE LA PÂTURE



Les échanges informels avec nos aînés et nos investigations sur le sujet de la vieillesse nous conduisent à orienter notre réflexion vers la prise en compte des besoins qui émergent: rester le plus longtemps possible à domicile et avoir des réponses aux attentes en termes de mobilité et de service d'aides de proximité.

La courbe démographique indique que la part de la population de plus de 60 ans augmentera fortement dans les prochaines décennies. Les questions de l'adaptation des lieux de vie et de la demande grandissante de multiples services de proximité sont au cœur de nos réflexions.

Le comité s'informe actuellement sur des types d'habitats possibles et réalise des visites de projets pour inspiration.

Il propose de faire chiffrer le projet d'aménagement des voies et réseaux réalisés et validés par la précédente équipe municipale. Le découpage de la zone pourrait convenir aux orientations discutées pour le futur projet, à savoir:

- Céder 2 parcelles pour des constructions individuelles pour financer les travaux d'aménagement.
- Conserver les 2 grandes parcelles pour des projets municipaux ou mixtes, orientés vers de l'habitat et des services pour les aînés ou intergénérationnels.

Les plans d'aménagements de la voirie et des réseaux sont consultables en mairie.

PROJET RÉNOVATION DE LA MAISON DES LOUPS

Le comité consultatif est reparti d'une page blanche et a réalisé le cahier des charges pour le marché de maîtrise d'œuvre qui a été présenté au conseil municipal. En effet, il était essentiel de tenir compte des nouveaux enjeux économiques et de développement durable dans la réalisation de la rénovation du bâtiment.

La diffusion de l'appel à projet interviendra lorsque le conseil municipal aura identifié des potentielles pistes de financements. À ce stade nous ne sommes pas encore en mesure de fournir une estimation du coût du projet. Il convient de hiérarchiser les projets municipaux en fonction des possibilités d'aides et subventions. Voici les extraits des attentes mentionnées dans le cahier des charges:

« Les orientations du projet: »

L'enjeu global de ce projet est la réhabilitation de la salle des fêtes (bâtiment 1000 Clubs créé dans les années 1970) en vue de la création d'espaces socio-culturels.

Généralités

À partir des surfaces identifiées et de manière à offrir un service public de bonne qualité, le lieu doit permettre d'accueillir les usages suivants: Sport et bien-être; Action culturelle (Théâtre, musique...); Relais petite enfance (RPE); Réunions publiques.

Il devra permettre de séparer la salle en deux parties, pour une utilisation simultanée ou différenciée, et pouvoir rationaliser les coûts d'utilisation en électricité ou chauffage, lorsque les activités ne nécessitent pas l'utilisa-

tion de la totalité de la salle. L'objectif est aussi de pouvoir maintenir les activités pendant les futurs travaux, et de pouvoir multiplier les possibilités d'occupations ensuite.

Ce bâtiment étant destiné au service public, il devra obligatoirement prendre en compte les contraintes réglementaires et normes pour les personnes à mobilités réduites (PMR).

Il devra également répondre aux contraintes réglementaires du code du travail (RPE), ainsi qu'aux conditions des différents financeurs (éco conditions de la Région par exemple).

Dans l'idéal, il serait plus fonctionnel d'avoir un sas d'entrée qui desserve indépendamment chacune des salles. Dans le but également d'apporter un confort acoustique et thermique.

Qualité et exigences de rénovation

La commune souhaite que cette réhabilitation soit exemplaire tant sur la qualité énergétique, que sur l'insertion paysagère, le choix des matériaux, la prise en compte des énergies renouvelables, la mise en place de process à faibles coûts de fonctionnement.

Il est donc demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre d'accompagner la collectivité à:

- Définir un projet valorisant autant que possible les entreprises et matériaux locaux.
- Prévoir des matériaux de bonne qualité énergétique et biosourcés.
- Prévoir des installations permettant de minimiser les coûts de fonctionnement.
- Intégrer la production d'énergies renouvelables notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Prévoir des aménagements extérieurs adaptés et écologiques (valorisation du jardin, parking vélo, matériaux perméables, végétation etc.)
- Avoir une intégration paysagère et écologique tant sur le bâtiment que sur les espaces extérieurs.
- Répondre aux exigences des différents financeurs entre autres les écoconditions fixées par la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le comité se réunira à nouveau pour poursuivre le travail après réception des candidatures à l'appel à projet suite à sa future diffusion.

Agenda



CONSEILS MUNICIPAUX

Les dates des prochains conseils municipaux qui se tiennent en salle du conseil seront prochainement publiées sur le site de la Mairie.

PERMANENCE DÉPUTÉ

Organisation d'une permanence de proximité de M. le député, dans votre commune, **le 24 mars prochain en matinée**. M. le député ne fixe pas d'horaires précis d'accueil, il s'adaptera aux demandes des habitants. Cependant, les rencontres se feront exclusivement sur rendez-vous.



CÉRÉMONIE

Commémoration Armistice

Lundi 8 mai au monument aux morts



DON DU SANG

21 février
27 juin
19 septembre
19 décembre

J'ai un problème de santé, j'appelle...

...mon médecin en priorité



...le médecin de garde au 39 66



...en cas d'urgence



la nuit (de 20h à 8h), week-ends et jours fériés

ou en cas d'impossibilité de joindre un médecin



EAU / ASSAINISSEMENT

Pour toute question relative à votre abonnement et votre consommation d'eau et d'assainissement, merci de contacter le Grand Besançon au n° suivant :

03 81 61 59 60



SANTÉ

POLICE : 17

POMPIERS : 18 ou 112

GENDARMERIE NATIONALE ST-VIT :
03 81 87 71 30

SAMU : 03 81 53 15 15 ou 15

CENTRE ANTIPOISON : 15

HÔPITAL : 03 81 66 81 66

MÉDECINS DE GARDE : 3966



DÉCHETTERIE

03 81 21 15 60

- Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 20 et 13 h 30 - 16 h 50
- Samedi :
horaires d'hiver : 8 h 30-12 h 20 et 13 h 30-16 h 50
horaires d'été : 8 h 30-12 h 20 et 13 h 30-17 h 50



MAIRIE

03 81 56 54 90 - voir en page 2



ACCUEIL ÉCOUTE

SOS AMITIÉ : 03 81 52 17 17

ENFANCE MALTRAITÉE : n° vert 0800 054 141

ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS :
03 81 21 81 43 / 03 81 21 81 44

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES : 3919

**MALTRAITANCE (personnes âgées
et personnes handicapées)** : 3977

ANTENNE ENFANCE ADO :
03 81 258 119 - www.enfanceado.doubs.fr

ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES : 03 81 822 391

ALCOOLIQUES ANONYMES : 03 81 88 64 63

DROGUE INFO SERVICE : n° vert 0800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE : n° vert 0800 840 800



TRANSPORTS

Profitez des lignes et services Ginko sur notre commune :

• LIGNES RÉGULIÈRES + HORAIRES À RÉSERVER

Ligne 54 : Boussières <-> Pôle Micropolis (assure la desserte fine de la commune)

Ligne 55 : Boussières <-> Pôle Micropolis (assure la desserte complémentaire du bas de la commune)

Ces deux lignes assurent la desserte du Lycée Victor Hugo. Certains horaires sont à réserver la veille avant 18 h par téléphone au 03 70 27 71 60 ou sur www.ginko.voyage

• LIGNES SCOLAIRES DIABOLO ACCESSIBLES À TOUS LES VOYAGEURS MUNIS D'UN TITRE DE TRANSPORT GINKO

Ligne Diabolo D122 permet une liaison directe avec le collège de secteur Jean Jaurès à Saint-Vit

Ligne Diabolo D225 permet également de relier le collège Cartannaz à Pirey

• PARKINGS RELAIS MICROPOLIS

Accès libre. Sortie sur présentation d'un titre Ginko validé dans la journée.